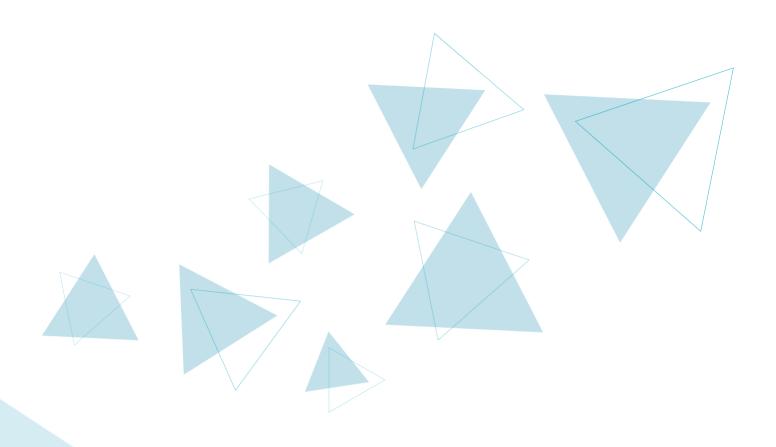


OFFICE MAROCAIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI, QUE DIEU L'ASSISTE



EDITORIAL ET CHIFFRES CLES 2021	06
BREVETS D'INVENTION	09
I. ACTIVITES DE DEPOT	10
II. RAPPORT DE RECHERCHE ET OPINION SUR LA BREVETABILITE	12
III. PUBLICATION ET DELIVRANCE DES BREVETS D'INVENTION	13
SIGNES DISTINCTIFS	15
I. MARQUES	. 16
II. OPPOSITIONS	. 22
III. DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS	23
IV. INDICATIONS GEOGRAPHIQUES	26
V. NOMS COMMERCIAUX	27
REGISTRE CENTRAL DU COMMERCE	29
I. PERSONNES MORALES	30
II. PERSONNES PHYSIQUES	32
III. CENTRALISATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES	32
IV. DEPOT DES ETATS DE SYNTHESE	32

ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT, DE FORMATION ET DES SERVICES D'INFORMATION	33
I. ACTIVITEES LIEES AU PROJET DE CREATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES PAR VOIE ELECTRONIQUE	34
II. SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT	35
III. CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE 2021	37
IV. BULLETIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE	37
V. L'ACADEMIE MAROCAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COMMERCIALE (AMAPIC)	37
VI. COOPERATION INTERNATIONALE	38
VII. LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE MÉDIATION POUR LE RÈGLEMENT DES LITIGES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET DE TECHNOLOGIE CO-ADMINISTREE PAR I'OMPI ET I'OMPIC	42
VIII. ACTIVITES LIEES A L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE	42
IX. ACTIVITES DU SYSTEME D'INFORMATION	47
CLASSEMENT DU MAROC AU NIVEAU INTERNATIONAL	49
CAPITAL HUMAIN ET RECETTES	51
I. CAPITAL HUMAIN	52
II RECETTES 2021	53





ABDELAZIZ BABQIQI

Directeur Général de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale

En 2021, le bilan des activités en matière de propriété industrielle et commerciale a été très positif malgré les effets de la crise sanitaire qui continue à impacter la grande majorité des secteurs. Les indicateurs enregistrés par l'OMPIC font état d'une croissance de la quasi-totalité des demandes des titres de propriété industrielle au Maroc et des activités liées au registre central du commerce, ceci en nette progression par rapport à l'année 2020 et à la situation en 2019, avant la pandémie de COVID-19.

Ce bilan positif traduit indéniablement l'évolution de la place de la propriété industrielle dans l'économie. En favorisant l'innovation et la créativité et en contribuant dans la diffusion du savoir et des connaissances au niveau national. La propriété industrielle, à travers les marques, les noms commerciaux, les brevets d'invention, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques, constitue un élément clé dans le développement de l'entreprise qui apporte un avantage compétitif et financier à son titulaire.

C'est ainsi que l'OMPIC a reçu cette année 17.820 demandes d'enregistrements de Marques en évolution de 16%, 4404 Dessins et Modèles Industriels, soit un taux de croissance de 12%. L'Office a reçu en outre 2803 demandes de brevets d'invention, dont 255 sont des demandes d'origine marocaine.

En ce qui concerne la création d'entreprises, il y a lieu de souligner que plus de 135.000 demandes de noms commerciaux ont été délivrées par l'Office en 2021, enregistrant un taux d'évolution de +22%. La même tendance positive est observée pour les entreprises immatriculées au registre de commerce avec un taux d'évolution de 23%, ce qui correspond à la création 104.748 entreprises, dont 72.227 personnes morales et 32.521 personnes physiques.

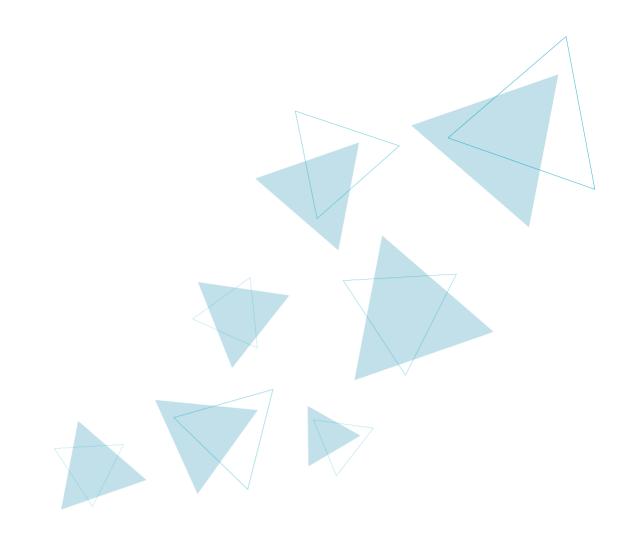
Pour consolider ces résultats, l'OMPIC œuvre pour que le système de la propriété industrielle continue à jouer son rôle dans la promotion de l'innovation et de la créativité. Les chantiers entrepris par l'Office, mettent en particulier l'accent sur la simplification des procédures et sur l'amélioration de l'accès à l'information, notamment à travers les services et plateformes électroniques que l'OMPIC met à la disposition de ses usagers. Avec un taux d'utilisation des procédures électroniques qui dépasse les 80%, les efforts de la transformation digitale de l'OMPIC ont porté leurs fruits. Ces efforts se poursuivront encore en parallèle avec l'amélioration de la relation client pour laquelle tous les services de l'OMPIC restent mobilisés.

6 ______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Brevets d'invention		
Demandes de brevets	2 803	+10%
Demandes d'origine marocaine	255	+5%
Demandes internationales d'origine marocaine (PCT)	54	+64%
Marques		
Demandes de marques	17 820	+16%
Demandes d'origine marocaine	11 512	+20%
Demandes internationales d'origine marocaine (Madrid)	90	+11%
Dessins et Modèles Industriels		
Demandes de Dessins et Modèles	1 110	+13%
Demandes d'origine marocaine	749	+8%
Noms commerciaux		
Intentions de création	135 118	+22%
Personnes morales	125 622	+22%
Enseignes	9 496	+16%
Services en ligne		
Transactions en ligne	260 513	+26%





BREVETS D'INVENTION





I. ACTIVITES DE DÉPÔT

1. DÉPÔTS DE DEMANDES DE BREVETS D'INVENTION



Au cours de l'année 2021, l'activité de dépôts des demandes de brevets d'invention a connu une augmentation de $10\,\%$ de dépôt de demandes de brevet d'invention par rapport à l'année 2020, et de 3% par rapport à l'année 2019.

Les dépôts des demandes de brevets d'invention d'origine étrangère effectués au cours de l'année 2021 ont enregistré une évolution de 10.4% par rapport à la même période de l'année 2020 et une stagnation par rapport à celle de 2019. Quant aux dépôts de demandes de brevet d'origine marocaine, ont été caractérisés par un taux d'évolution de 5% par rapport à l'année 2020 et ont marqué une augmentation de 33% par rapport à celle de l'année 2019.

2. DÉPÔTS DE DEMANDES DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE MAROCAINE



L'analyse des dépôts de demandes de brevets d'invention d'origine marocaine, répartie selon les types de déposants, montre que les demandes déposées en 2021 par les personnes physiques ont connu une diminution de 5% par rapport à la même période de l'année 2020 et une évolution de 11% par rapport à celle de 2019.

Cependant, au cours de l'année 2021, l'évolution des dépôts de demandes provenant des personnes morales a été de l'ordre de 9% par rapport à la même période de l'année 2020 et de 42% par rapport à celle de 2019.

A. Evolution des dépôts de demandes de brevets d'origine marocaine par type de déposant pendant les 5 dernières années

	2017	2018	2019	2020	2021
Personnes Physiques*	41	51	55	64	67
Universités*	96	108	108	136	156
Entreprises*	27	17	14	26	33
Centres de recherche*	21	14	15	16	38
Total des dépôts	182	186	192	242	255

^{*} tenant compte des co-déposants

L'évolution des dépôts de demandes de brevet pour l'année 2021 par rapport à la même période de 2020, montre que les dépôts de demandes de brevet provenant des centres de recherches ont connu une augmentation de 138%, ceux des entreprises ont réalisé une hausse de 26 %, suivis par ceux des universités avec une progression de 15%, cependant ceux des personnes physiques ont connu une régression de 5% par rapport à la même période de 2020.

B. Répartition des dépôts de demandes de brevets d'invention d'origine marocaine par domaine technologique au cours de l'année 2021

L'analyse de la répartition des dépôts de demandes de brevets d'invention d'origine marocaine par domaine technologique au cours de l'année 2021 fait ressortir qu'il n'y a pas une tendance ou une orientation sectorielle définie par rapport aux domaines technologiques.

10 ______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 =

Chimie biotechnologie, Pharmacie Chimie alimentaire 2% Chimie de base 4% Chimie fine organique 1% Chimie macromoléculaire, polymères 0% Écotechnologie 1% Génie chimique 7% Matériaux, métallurgie 4% 4% Produits pharmaceutiques Technique de surface, revêtement 1% Technologie médicale 9%

	Electri	cité, Elect	ronique, Té	élécoms et TIC
--	---------	-------------	-------------	----------------

Informatique 6%	
Machines et appareils électriques, énergie électrique 10%	
Semi-conducteurs 3%	
Techniques audiovisuelles 1%	vo
Télécommunications 4%	44%
Mobilier, jeux 3%	
Dispositifs de commande 4%	
Techniques de mesures 9%	
Autres biens de consommation 4%	

Mécanique énergétique et green-Tech

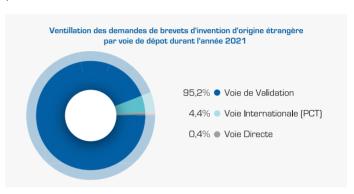
Autres machines spéciales 29	6
Éléments mécaniques 39	6
Machines-outils 29	6
Machines à fabriquer du papier et des textiles 19	
Manutention 19	%ea
Moteurs, pompes, turbines 49	6
Procédés et appareils thermiques 29	6
Génie civil 49	6
Transport 49	6

3. DÉPÔTS DE DEMANDES DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE ÉTRANGÈRE

A. Analyse des dépôts d'origine étrangère selon la voie de dépôt

	Evolution des dépots d'origine etrangere par voie de dépôt				
	2017	2018	2019	2020	2021
Voie Internationale (PCT)	217	224	217	122	113
Voie Nationale (Priorité)	11	14	9	13	11
Voie de Validation	1685	2085	2312	2173	2424
Total Dépôts d'Origine Etrangère	1923	2323	2538	2308	2548

Au cours de l'année 2021, les dépôts de demandes d'origine étrangère ont connu une progression de 10.4 % par rapport à la même période de l'année 2020 et ont enregistré une stagnation par rapport à la même période de l'année 2019.



La répartition des dépôts de brevets d'invention d'origine étrangère effectués au cours de l'année 2021, montre la prédominance de la voie de validation avec une part de 95.2 %, suivie par la voie de PCT avec une part de 4.4%, puis vient la voie de priorité avec une part de 0.4%.

B. TOP 10 des principaux pays déposants de demandes d'origine étrangère

Répartition	on des demandes d'origine	étrangère par pays
Pays	Part des dépôts d'origine étrangère	Classement mondial d'innovation *
ÉTATS-UNIS	36%	3 ^{ème}
FRANCE	12%	11 ^{ème}
SUISSE	8%	1 ^{er}
ALLEMAGNE	7%	10 ^{ème}
ITALIE	6%	28 ^{ème}
BELGIQUE	4%	21 ^{ème}
ESPAGNE	4%	29 ^{ème}
ROYAUME-UNI	4%	4 ^{ème}
JAPON	3%	16 ^{ème}
LUXEMBOURG	3%	22 ^{ème}
DANEMARK	2%	9 ème

^{*} Global Innovation Index 2021

Au cours de l'année 2021, les États-Unis d'Amérique reste le principal pays déposant avec le plus grand nombre de demandes de brevets d'invention d'origine étrangère en représentant une part de 36%. La France vient, quant à elle, en deuxième position avec un part de 12% suivie par la Suisse avec une part de 8% de l'ensemble des demandes de brevets d'invention d'origine étrangère.

C. Répartition des dépôts de demandes de brevets d'invention d'origine étrangère par domaine technologique

Chimie biotechnologie, Pharmacie		
Biotechnologie	12%	
Chimie alimentaire	1%	
Chimie de base	4%	
Chimie fine organique	15%	
Chimie macromoléculaire, polymères	1%	
Écotechnologie	1%	%
Génie chimique	2%	78%
Matériaux, métallurgie	3%	
Produits pharmaceutiques	32%	
Analyse de matériels biologiques	1%	
Technique de surface, revêtement	3%	
Technologie médicale	4%	

Electricité, Electronique, Télécoms et TIC		
Informatique	1%	
Machines et appareils électriques, énergie électrique	2%	
Télécommunications	1%	
Mobilier, jeux	1%	2%
Optique	1%	
Techniques de mesures	1%	
Autres biens de consommation	1%	

Mécanique énergétique et green-Tech		
Autres machines spéciales	2%	
Éléments mécaniques	1%	
Machines-outils	2%	
Machines à fabriquer du papier et des textiles		. 0
Manutention	1%	15%
Moteurs, pompes, turbines	2%	
Procédés et appareils thermiques	1%	
Génie civil	3%	
Transport	3%	

4. DÉPÔTS À L'INTERNATIONAL DES DEMANDES DE BREVETS D'INVENTION D'ORIGINE MAROCAINE SELON LE PCT

Evolution des dépôts de brevet à l'international selon le PCT (MAROC PAYS D'ORIGINE)							
Année	2017	2018	2019	2020	2021		
Nombre de dépôt	40	43	28	33	54		

Le nombre de demandes de brevets d'invention d'origine marocaine déposées auprès de l'OMPIC en tant qu'office récepteur et reçues par le Bureau International selon le système du PCT a enregistré une augmentation de 64 % au cours de l'année 2021.

La répartition des demandes de brevet d'invention déposées selon le système de PCT par nature de déposant montre que 76% de ces demandes ont été déposées par des personnes morales (30 dépôts des universités, 1 dépôt d'un centre de recherche et 10 dépôts des entreprises), tandis que celles effectuées par des personnes physiques ne représentent que 24% du total des dépôts.

5. LES OPÉRATIONS POSTÉRIEURES

L'OMPIC a enregistré, au cours de l'année 2021, 38 opérations affectant la propriété ou la jouissance des droits et 27 opérations de changement portant sur l'identité du propriétaire. Il est à noter que 89% de ces opérations concerne les demandes de brevets d'invention d'origine étrangère.

Répartition par nature des opérations postérieures sur les brevets d'invention						
Opérations postérieures*	Nature de l'opération	Nombre d'opérations				
	Cession totale	31				
Opération affectant la	Cession partielle	0				
propriété ou la jouissance	Fusion ou absorption	5				
des droits	Succession	1				
	Licences	1				
	Changement de nom	10				
Changements portant sur	Changement d'adresse	10				
l'identité du propriétaire	Changement de nom	7				
	et d'adresse					
Total des opérations postérie	65					

^{*} Ensemble des actes qui s'effectuent postérieurement aux dépôts de demandes de brevets d'invention et qui sont inscrits sur le Registre National des Brevets d'Invention.

II. RAPPORT DE RECHERCHE ET OPINION SUR LA BREVETABILITE

L'OMPIC a réalisé, au cours de l'année 2021, 641 rapports de recherche avec opinion sur la brevetabilité, contre 675 dans la même période en 2020. Cette régression est justifiée par la substitution de la voie de dépôt PCT par la voie de validation qui ne nécessite pas l'établissement de rapport de recherche par l'OMPIC.

Répartition des rapports de recherches par type de demande								
Rapport de recherches réalisés au cours de l'année 2021	Demande d'origine marocaine	Demande d'origine étrangère	Total des rapports de recherche					
Rapport de recherche préliminaire avec opinion sur la brevetabilité	232	160	392					
Rapport de recherche définitif avec opinion sur la brevetabilité	72	177	249					
Total des rapports de recherche avec opinion sur la brevetabilité	304	337	641					

12 _______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 -

L'appréciation de la pertinence des demandes en termes de critères de brevetabilité se présente comme suit :

Evaluation des demandes de brevets d'invention examinées au cours de l'année 2021 sur la base du rapport de recherche préliminaire avec opinion sur la brevetabilité							
Critères de Pertinence	Demande d'origine Demande d'ori marocaine étrangère						
Griteres de Pertinence	2020	2021	2020	2021			
Nouveauté et activité inventive	47 %	46 %	41 %	32 %			
Nouveauté et absence d'activité inventive	23 %	23 %	42 %	51 %			
Absence de nouveauté et d'activité inventive	30 %	31%	17%	17%			

L'évaluation des demandes de brevets d'invention examinées au cours de l'année 2021 montre que 41% de ces demandes (d'origine marocaine et d'origine étrangère) présentent un caractère nouveau et inventif contre 44% pour la même période en 2020.

Il est à noter que la loi a mis des dispositions qui permettent aux déposants de modifier les revendications initialement déposées et/ou soumettre des observations suite à la notification du rapport de recherche préliminaire avec opinion sur la brevetabilité. Qui permettra d'augmenter le pourcentage des demandes qui présentent un caractère nouveau et inventif.

III. PUBLICATION ET DELIVRANCE DES BREVETS D'INVENTION

1. PUBLICATIONS DES BREVETS D'INVENTION

Durant l'année 2021, l'OMPIC a publié 2755 demandes de brevet d'invention et 705 brevets d'invention sur le serveur de publication marocain des brevets d'invention http://patent.ompic.ma et sont consultables via le service d'information du registre national des brevets https://patentregister.ompic.ma.

Evolution des publications Brevets							
Type de publication	Définition Nombre de publication en 2020 en						
A1	Publication de la demande de brevet avec rapport de recherche et opinion sur la brevetabilité	2526	2755				
A2	Publication de la demande de brevet seule	0	0				
A3	Publication du rapport de recherche et opinion sur la brevetabilité seulement	1	0				
B1	Publication du Brevet délivré	561	642				
B2	Publication du Brevet délivré modifié	35	63				

Ces publications sont également disponibles à travers le service de recherche Patentscope (http://patentscope.wipo.int/) de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), la plateforme Espacenet (http://worldwide.espacenet.com/) de l'Office Européen des Brevets (OEB), ainsi que la plateforme régionale des brevets d'invention des pays arabes «ArabPat» (http://www.arabpat.com/).

2. DELIVRANCE DES BREVETS D'INVENTION

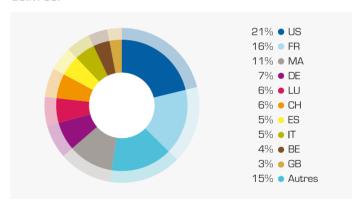
Au cours de l'année 2021, 705 brevets d'invention ont été délivrés contre 596 pour l'année 2020, ce qui représente une augmentation de 18%.

A. Répartition des brevets d'invention délivrés par domaine technologique

Domaine technologique	pourcentage
Chimie biotechnologie pharmacie	69 %
Mécanique, énergétique et green-Tech	20 %
Electricité, électronique, Télécoms et TIC	11 %

B. Répartition des brevets d'invention délivrés par pays d'origine

Les Etats-Unis d'Amérique occupe la première position avec 21% du total des brevets d'invention délivrés au cours de l'année 2021 suivi par la France avec une part de 16% puis arrive en troisième position le Maroc réalisant un taux de 11% du total des brevets d'invention délivrés.



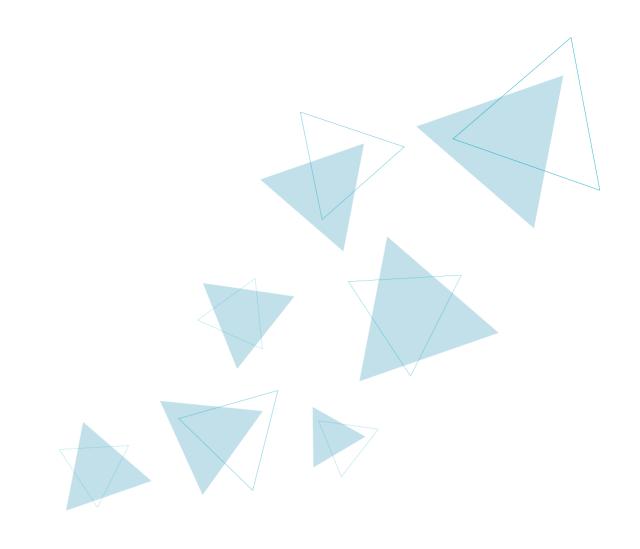
C. Maintien en vigueur des brevets d'invention

Les brevets d'invention sont délivrés pour une durée de 20 ans, pendant laquelle des droits exigibles pour les maintenir en vigueur, doivent être acquittés pour les années qui suivent celle au cours de laquelle ils ont été délivrés.

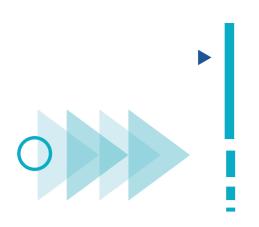
	2020	2021
Annuités payées	3467	4019
Déchéance	310	416

* En 2020, le nombre de déchéance est bas suite à la suspension des délais pendant la pandémie.





SIGNES DISTINCTIFS



SIGNES

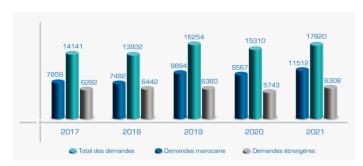
DISTINCTIFS

I. MARQUES

1. DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE MARQUES

A. Demandes d'enregistrement de marques d'origine marocaine et étrangère (voie nationale et voie internationale via le système de Madrid)

Evolution des demandes d'enregistrement de marques							
	Total des demandes	Demandes de marques		Demandes étrangères			
Année	d'enregistrement de marques		Voie nationale	Voie internationale (Demandes + désignations postérieures)	Total		
2017	14141	7859	1586	4696	6282		
2018	13932	7492	1711	4731	6442		
2019	16254	9894	1673	4687	6360		
2020	15310	9567	1583	4160 ⁽¹⁾	5743		
2021	17820	11512	1748	4560	6308		



L'année 2021 était une année record en termes d'activités de dépôt. L'OMPIC a reçu durant cette année 17820 demandes d'enregistrement contre 15310 en 2020 soit une croissance de l'ordre de 16%.

Ce total des demandes d'enregistrement comprend les demandes nationales déposées directement au Maroc auprès de l'OMPIC (13260 demandes en 2021) et les demandes internationales désignant le Maroc en vertu du Système de Madrid (4560 désignations en 2021).

Les demandes d'origine marocaine qui représentent 65% du total des demandes d'enregistrement, ont réalisé une variation positive importante de 20% par rapport à 2020.

Les demandes d'enregistrement de marques d'origine étrangère ont connu la même tendance haussière avec une augmentation de 10% passant de 5743 demandes en 2020 à 6308 en 2021.

B. Répartition des demandes d'enregistrement de marques d'origine marocaine par nature de déposant

Répartition des demandes des marques par nature de déposant								
	2017 2018 2019 2020 2021 Variation 2020/2021 2							
Personne Morale	6049	5553	7632	6593	7732	+17%	67%	
Personne Physique	1815	1941	2262	2974	3780	+27%	33%	



En 2021, 67% des demandes d'enregistrement de marques d'origine marocaine ont été déposées par des personnes morales, en évolution de 17% par rapport à 2020.

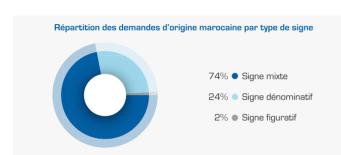
La part des demandes effectuées par des personnes physiques a augmenté en 2021 de 27% par rapport à l'année 2020.

16 _______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _

^[1] Selon une mise à jour datant de fin 2021.



C. Répartition des demandes d'enregistrement de marques d'origine marocaine par type de signe



La forme mixte combinant des éléments verbaux et des éléments figuratifs demeure la forme la plus déposée par les marocains. Au cours de l'année 2021, cette forme a occupé une part de 74% du total des demandes, suivie par les signes dénominatifs avec une part de 24% et en dernier lieu, la forme figurative avec seulement 2% du total des dépôts.

D. Les dix premières classes les plus désignées dans les demandes d'enregistrement de marques d'origine marocaine

	Répartition des demandes d'origine marocaine par type de signe							
Code Class. Nice	Intitulé de Classe	Demandes MA 2021	Part en 2021	Demandes MA 2020	Part en 2020	Variation 2021/2020		
3	Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver, préparations pour nettoyer, polir, dégraisser et abraser, savons non médicamenteux, etc.	2238	11%	1881	20%	+19%		
30	Café, thé, cacao et succédanés du café, riz, tapioca et sagou, farines, etc.	1788	9%	1462	15%	+22%		
5	Produits pharmaceutiques, préparations médicales et vétérinaires	1747	8%	1459	15%	+20%		
35	Publicité, gestion des affaires commerciales, administration commerciale, travaux de bureau.	1385	7%	1383	14%	+0.14%		
29	Viande, poisson, volaille et gibier, extraits de viande, fruits et légumes conservés etc.	1166	6%	884	9%	+32%		
41	Éducation, formation, divertissement, activités sportives et culturelles.	1128	5%	1191	12%	-5%		
25	Vêtements, chaussures, chapellerie.	866	4%	671	7%	+29%		
31	Produits agricoles, aquacoles, horticoles et forestiers à l'état brut et non transformés etc.	716	3%	608	6%	+18%		
43	Services de restauration (alimentation), hébergement temporaire.	669	3%	556	6%	+20%		
9	Appareils et instruments scientifiques, nautiques, géodésiques, photographiques, etc.	596	3%	591	6%	+1%		

En 2021, la liste des classes des produits et services les plus désignées est restée inchangée avec un ordre légèrement modifié. La classe 3 relative notamment aux produits cosmétiques et aux préparations nettoyantes non médicamenteuses est toujours au premier rang avec une part de 11% contre 20% en 2020. Les classes 30, 5 et 35 occupent les trois places suivantes avec des parts respectives de 9%, 8% et 7%. Il est à constater que les classes 41 et 9 ont reculé d'une place en comparaison avec le classement de 2020.

Les évolutions les plus marquantes concernent les classes 29, 25 et 30 avec des taux respectifs de 32%, 29% et 22%.

E. Nombre de classes désignées dans les demandes de marques d'origine marocaine

Evolution de nombre de classes désignées			
Année	Total des classes désignées		
2017	17193		
2018	14621		
2019	17021		
2020	18482		
2021	20556		

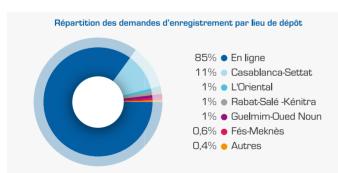


Au cours de l'année 2021, la moyenne des classes désignées dans les demandes d'origine marocaine (selon la classification de Nice) reste identique à celles des années précédentes soit environ 2 classes.

Il est à rappeler que le Maroc adopte un système multi-classes permettant le dépôt d'une demande d'enregistrement en désignant des produits et/ou services appartenant à plusieurs classes.

F. Répartition des demandes d'enregistrement de marques (voie nationale) par lieu de dépôt

Répartition des demandes d'enregistrement par lieu de dépôt						
Lieu de dépôt Nombre de dépôts Part en 9						
En ligne (via la plateforme Directompic)	11312	85%				
Casablanca-Settat	1439	11%				
L'Oriental	180	1%				
Rabat-Salé -Kénitra	112	1%				
Guelmim-Oued Noun	89	1%				
Fés-Meknès	76	0,6%				
Autres (Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Marrakech-Safi, Dakhla- Oued Ed-Dahab)	52	0,4%				



En 2021, les demandes d'enregistrement de marques effectuées en ligne via la plateforme www.directompic.ma représentent une part importante dépassant les 85% de l'ensemble des demandes de marques déposées par voie nationale. En deuxième position vient la région de Casablanca-Settat avec une part d'environ 11% des demandes suivie par les autres régions avec des parts n'excédant pas 1%.

2. REJET DES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE MARQUES

A. Rejets des demandes d'enregistrement de marques nationales

En 2021, 1102 rejets de demandes d'enregistrement de marques nationales pour motifs absolus ont été prononcés. Les rejets totaux portant sur l'ensemble des produits et services désignés représentent une part de 68% du total des rejets et les rejets partiels en représentent 32%.

Lesdits rejets ont été émis principalement sur le fondement de l'article 134.b) de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle (caractère descriptif) et de l'article 135 (caractère illicite).

L'OMPIC a reçu 94 observations des déposants suite aux rejets émis au cours de l'année 2021.

B. Refus d'office des enregistrements internationaux désignant le Maroc

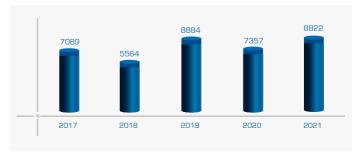
Au cours de l'année 2021, 145 refus d'office ont été prononcés à l'égard des enregistrements internationaux désignant le Maroc en vertu du Système de Madrid. 63 refus concernent le rejet de l'ensemble des produits et services désignés soit 44% et le reste concerne des refus partiels soit 56%.

Les motifs invoqués dans les décisions de refus sont fondés notamment sur l'article 135.a) et c) de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle.

L'OMPIC a par ailleurs reçu 30 observations des déposants relatives aux refus émis.

3. PUBLICATION DES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE MARQUES MAROCAINES

Evolution des demandes d'enregistrement de marques publiées						
Année 2017 2018 2019 2020 2021						
Demandes publiées	7089	5564	8884	7358	8822	



18 _______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 -

Les demandes d'enregistrement de marques marocaines publiées sont passées de 7358 en 2020 à 8822 en 2021 soit une augmentation de 20%, une augmentation qui suit la tendance haussière des demandes d'enregistrement.

Il est à noter que la publication concerne les demandes d'enregistrement de marques régulières n'ayant pas fait l'objet de rejet à l'issue de l'examen pour motifs absolus et se fait deux fois par mois au niveau du catalogue officiel des marques disponible sur la page web: http://www.ompic.ma/fr/content/catalogue-officiel-des-marques.

4. ENREGISTREMENT DE MARQUES

A. Enregistrement de marques d'origine marocaine

Evolution des demandes d'enregistrement de marques publiées				
Année Marques marocaines enregistrée				
2017	6587			
2018	5497			
2019	5615			
2020	5597			
2021	7005			



Le nombre des marques d'origine marocaine enregistrées a augmenté de 25% en passant de 5597 en 2020 à 7005 à 2021.



B. Les dix premières classes dans les marques marocaines enregistrées

Marques MA Marques MA Part Variation Intitulé de Classe en 2021 en 2020 2021/2020 enregistré enregistrées Nice 2021 1294 846 3 Préparations pour blanchir et autres substances pour lessive, etc. 18% 15% +53% 1074 15% 537 10% +100% Produits pharmaceutiques, préparations médicales et vétérinaires, etc. 5 958 14% 716 13% +34% 30 Café, thé, cacao et succédanés du café, riz, farines etc. 568 10% 829 12% +46% Publicité, gestion des affaires commerciales, administration commercial, etc. 35 Education; formation; divertissement etc. 743 11% 457 8% +63% 41 Viande, poisson, volaille et gibier, extraits de viande, fruits et légumes conservé, etc. 613 9% 427 8% +44% 29 518 7% 311 6% +67% 25 Vêtements, chaussures, chapellerie Produits agricoles, aquacoles, horticoles et forestiers à l'état brut et non transformés, etc 411 6% 257 5% +60% 31

Répartition des marques marocaines enregistrées par classes désignées

Au cours de l'année 2021, une augmentation remarquable est constatée de la classe 5 relative notamment aux produits pharmaceutiques, préparations médicales et vétérinaires qui est passée du 4^{ème} au 2^{ème} rang du top 10 classes désignées dans les marques marocaines enregistrées au cours de l'année 2021.

Services de restauration, hébergement temporaire

Appareils et instruments scientifiques, etc.

43 9

La classe 9 (Appareils et instruments scientifiques...) a rejoint en cette année le top 10 au détriment de la classe 16 (Papier et carton ; produits de l'imprimerie...).

261

501

5%

3%

+56%

-25%

6%

5%

406

375

Toutes ces dix classes ont réalisé des variations positives importantes à l'exception de la classe 9.

C. Nombre de classes désignées dans les marques marocaines (MA) enregistrées

Evolution de nombre des classes désignées			
Année	Nombre de classes dans les marques MA enregistrées		
2017	15194		
2018	8854		
2019	11621		
2020	10594		
2021	12030		

Le nombre des classes désignées au niveau des marques d'origine marocaine enregistrées en 2021 est de 12030 classes pour 7005 marques d'origine marocaine enregistrées, soit une moyenne de 2 classes par marque.

5. RENOUVELLEMENTS DES MARQUES

A. Marques renouvelées d'origine marocaine et étrangère (voie nationale et voie internationale via le système de Madrid)

Evolution des renouvellements des marques						
Année	Total des Marques Marques étrangères renouvelées		renouvelées renouvelées		Total marques étrangères	
	marques renouvelées	marocaines renouvelées	Voie nationale	Voie internationale	renouvelées	
2014	6163	508	612	5043	5655	
2015	8464	1660	1415	5389	6804	
2016	8960	1801	1578	5581	7159	
2017	8481	1953	1657	4871	6528	
2018	8403	1561	1691	5151	6842	
2019	8059	1804	1509	4746	6255	
2020	8751	1815	1791	5145	6936	
2021	8574	1761	1707	5106	6813	

En 2021, le nombre total des marques renouvelées a atteint 8574 contre 8751 marques par rapport à la même période de l'année 2020, soit une diminution de 2%.

Le nombre de marques renouvelées d'origine marocaine a connu une baisse de 3% en 2021, en passant de 1815 en 2020 à 1761 marques en 2021.

Les marques renouvelées d'origine marocaine représentent 51% par rapport au total des marques renouvelées. Par ailleurs, les marques d'origine étrangère renouvelées (voie nationale + voie internationale) ont connu une diminution de 2% en passant de 6936 en 2020 à 6813 en 2021.

B. Répartition des marques marocaines renouvelées par nature de déposant



92% des marques marocaines renouvelées en 2021 concernent des demandes effectuées par des personnes morales, contre 8% des renouvellements effectués par des personnes physiques.

Les renouvellements des marques détenues par des personnes morales ont enregistré une diminution de 4% en passant de 1697 en 2020 à 1624 en 2021.

C. Répartition des marques renouvelées au Maroc par type de signe (voie nationale + voie internationale)

Répartition des renouvellements marocains par type de signe					
2020	2021				
2229	2077				
1288	1209				
97	142				
	2020 2229 1288				

D. Les premières classes dans les marques marocaines renouvelées

Le top 5 des classes désignées dans les marques marocaines renouvelées est le suivant :

	Répartition des renouvellements par classes désignées						
Code Class. Nice	Intitulé de Classe	Marques MA renouvelées 2021	Part en 2021	Marques MA renouvelées 2020	Part en 2020		
30	Café, thé, cacao et succédanés du café; riz; tapioca et sagou; farines	365	11%	659	18%		
29	Viande, poisson, volaille et gibier; extraits de viande; fruits et légumes conservés	323	10%	593	16%		
35 Publicité; gestion des affaires commerciales; administration commerciale		294	9%	509	14%		
05	Produits pharmaceutiques, préparations médicales et vétérinaires	277	8%	468	13%		
03	Préparations pour blanchir et autres substances pour lessiver	269	8%	461	12%		

20 ______ OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _____

E. Le nombre de classes dans les marques d'origine marocaine renouvelées

Le nombre de classes dans les marques marocaines renouvelées en 2021 est de 4337 classes pour 1761 marques marocaines renouvelées, soit une moyenne de 2 classes par marque renouvelée.

Evolution de nombre de classes désignées dans les renouvellements				
Année	Nombre de classes figurant dans les marques MA renouvelées			
2015	3648			
2016	4628			
2017	6237			
2018	4771			
2019	4897			
2020	7619			
2021	4337			

6. LES OPÉRATIONS POSTÉRIEURES PORTANT SUR LES MARQUES

Répartition des opérations postérieures par type						
Opérations postérieures Nature de l'opération 2020 2021 2021/20						
	Cession totale	275	459	+67%		
	Cession partielle	0	5	-		
	fusion	11	18	+64%		
Opérations affectant la propriété	Absorption	3	0	-		
ou la jouissance des droits	Transmission par héritage	2	0	-		
•	Licence exclusive	3	3	-		
	Licence non exclusive	1	6	-		
	Retrait	112	138	+23%		
	Renonciation	48	59	+23%		
Changements portant sur l'identité du propriétaire Changement de nom et/ou d'adresse		245	359	+47%		
Total des opérations		700	1047	+50%		

Les opérations postérieures aux dépôts des demandes d'enregistrement des marques ou des marques concernent en particulier les actes modifiant, transmettant ou affectant la propriété ou la jouissance du droit sur la marque ou la demande d'enregistrement de marque. Ces actes peuvent témoigner du niveau de dynamisme et de valorisation des marques en tant qu'actifs immatériels.

Durant l'année 2021, l'OMPIC a inscrit au Registre National des Marques 1047 opérations postérieures contre 700 en 2020.

Les opérations affectant la jouissance des droits représentent une part de 65% du total des opérations reçues en 2021, soit 688 opérations. Les opérations relatives aux changements portant sur l'identité du titulaire représentent 35% soit 359 opérations.

Le total des marques, qui ont fait l'objet des inscriptions modifiant, transmettant ou affectant le droit, s'élève à 2683 avec une moyenne de près de 3 titres par demande d'inscription. A noter que la cession totale est l'acte affectant la jouissance le plus en vue avec 459 opérations.

7. MARQUES INTERNATIONALES SELON LE SYSTÈME DE MADRID (MAROC PAYS D'ORIGINE)

A. Demandes d'enregistrement international

Evolution des demandes d'enregistrement internationales de marques marocaines (système de Madrid)						
Année	2017	2018	2019	2020	2021	
Demandes d'enregistrement	111	68	85	81	90	



Au cours de l'année 2021, le nombre des demandes d'enregistrement international à travers le Système de Madrid est de 90 demandes contre 81 en 2020, soit une augmentation de 11%. En outre, l'OMPIC a reçu 39 désignations postérieures.

Les pays les plus désignés dans les demandes d'enregistrement international d'origine marocaine sont principalement l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), la Chine, la France, l'Espagne, le Canada, l'Union Européenne, les Etats-Unis d'Amérique l'Egypte, l'Allemagne et l'Algérie.

A. Renouvellements des enregistrements internationaux (Maroc pays d'origine)

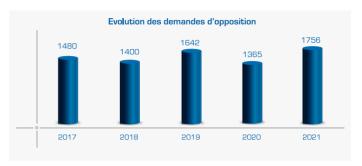
Evolution des enregistrements internationaux (Maroc pays d'origine)						
Année 2017 2018 2019 2020 2021						
Renouvellements 44 17 54 60 49						



Les renouvellements des enregistrements internationaux [Maroc pays d'origine] ont enregistré une diminution atteignant les 16% en 2021 soit 49 demandes contre 60 renouvellements en 2020.

II. OPPOSITIONS

1. EVOLUTION DES OPPOSITIONS SUR L'ENREGISTREMENT DES MARQUES



L'OMPIC a reçu au cours de l'année 2021, 1756 demandes d'oppositions à l'enregistrement de marque contre 1365 en 2020, soit une augmentation de 29%.

Le taux d'opposition par rapport au total des demandes d'enregistrement des marques [17778 demandes] reçues par l'Office au cours de l'année 2021 affiche une hausse par rapport à 2020, enregistrant 10%.

Les classes qui font l'objet de plus de demandes d'opposition sont celles portant principalement sur les produits cosmétiques, les produits agroalimentaires, et les produits pharmaceutiques.

	Répartition des demandes d'opposition par classes désignées			
Classe	Contenu	2021	2020	2019
3	Préparations de toilette non médicamenteuses, et préparations de nettoyage	413	261	341
30	Aliments d'origine végétale	406	289	238
5	Produits pharmaceutiques et autres préparations à usage médical ou vétérinaires	237	195	212
29	Aliments d'origine animale, légumes et produits horticoles	195	125	103
35	Publicité, gestion des affaires commerciales, administration, import-export	115	110	157
9	Appareils scientifiques, programmes informatiques et logiciels, les rapporteurs, les machines à bureau	109	91	135
25	Vêtements, chaussures, chapelleries	92	51	74
32	Boissons sans alcool	73	71	74
11	Appareils d'éclairage, chauffage, vapeur, cuisson séchage, ventilation, distribution d'eau et installations sanitaires	61	49	59
21	Ustensiles et appareils pour le ménage et la cuisine, toilette et cosmétiques, et verrerie	59	45	26

22 ______ OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _____

2. ANALYSE DES OPPOSITIONS SELON LES PARTIES CONCERNÉES

A. Demande de marque objets d'oppositions

Durant l'année 2021, 1697 Demandes d'opposition ont été formulées à l'encontre des demandes d'enregistrement de marque déposées via la voie nationale contre 1161 en 2020. Ces demandes d'enregistrement nationales constituent ainsi 96% des demandes objet des oppositions contre 85% en 2020.

Concernant les marques internationales désignant le Maroc, 59 demandes ont fait l'objet d'oppositions contre 204 en 2020, soit 4% des demandes d'enregistrement des marques internationales.

B. Nature du droit antérieur

Le nombre d'oppositions, dont les marques antérieures sont des marques nationales, est de 1180 oppositions contre 910 en 2020, soit 67% de l'ensemble des oppositions reçues en 2021.

Par ailleurs, le nombre d'opposition dont les marques antérieures sont des marques internationales ayant servi de base à l'opposition enregistré est de 453 contre 368 en 2020, soit 26% de l'ensemble des oppositions. Le nombre de demandes d'opposition déposées en invoquant la notoriété de la marque de l'opposant reçu au cours de l'année 2021 est de 122 soit 7% des oppositions contre 87 demandes en 2020.

Les premiers pays utilisant le système d'opposition :

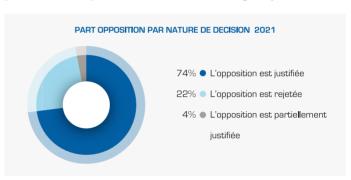
Répartition des oppositions par pays du titulaire du droit antérieur							
2020	2020	2019					
936	726	876					
85	52	74					
28	16	14					
17	25	13					
16	7	09					
	2020 936 85 28 17	2020 2020 936 726 85 52 28 16 17 25					

Les titulaires marocains de marques demeurent en tête du classement des utilisateurs du système d'opposition en 2021, avec 936 opposants. En deuxième position, se trouve les Etats Unis d'Amérique avec 85 opposants puis l'Espagne en troisième position avec 28 opposants, en quatrième position se trouve la France avec 17 opposants et l'Emirats Arabes Unis en cinquième position avec 16 opposants.

3. DÉCISIONS RENDUES PAR L'OMPIC

Durant l'année 2021, l'OMPIC a rendu 2070 décisions contre 2041 en 2020, soit 1.4% de plus par rapport à 2020.

Les décisions justifiant les oppositions représentent 74% (contre 73% en 2020) de l'ensemble des décisions rendues, 22% des décisions ont rejeté les oppositions (contre 24% en 2020) tandis que 4% (contre 3% en 2020) des décisions concernent des oppositions partiellement justifiées (enregistrement de marques pour certains produits ou services désignés).



III. DESSINS ET MODELES INDUSTRIELS

1. DEMANDES D'ENREGISTREMENT DE DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

A. Demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels d'origine marocaine et étrangère (voie nationale + voie internationale)

otal des					
	Demandes	Demandes étrangères			
mandes	marocaines	Voie nationale	Voie internationale	Total	
1228	783	85	360	445	
1238	850	68	320	388	
1307	817	69	421	490	
983	703	55	225	280	
1110	749	60	290	350	
	1228 1238 1307 983	1228 783 1238 850 1307 817 983 703	1228 783 85 1238 850 68 1307 817 69 983 703 55	1228 783 85 360 1238 850 68 320 1307 817 69 421 983 703 55 225	

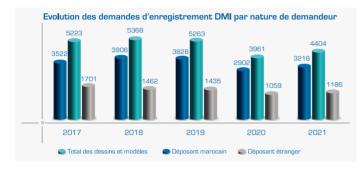


L'activité de dépôt des demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels a connu en 2021 une augmentation avoisinant les 13 % avec un total de 1110 demandes contre 983 en 2020, 760 sont d'origine marocaine, en hausse de 8% pour rapport à 2020 et 350 sont d'origine étrangère.

Sur les 350 demandes étrangères, 290 demandes ont été déposées par le biais du Système de La Haye avec une évolution importante de 29% par rapport à 2020.

B. Nombre de dessins et modèles industriels dans les demandes d'enregistrement d'origine marocaine et étrangère (voie nationale + voie internationale)

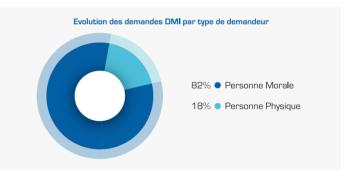
Evolution des demandes d'enregistrement DMI par nature de demandeur						
Année	2017	2018	2019	2020	2021	2020/ 2021
Demandes marocaines	3522	3906	3828	2902	3218	+11%
Demandes étrangères	1701	1462	1435	1059	1186	+12%
Total	5223	5368	5263	3961	4404	+11%



Les dessins et modèles contenus dans les demandes d'enregistrement déposées en 2021 ont atteints un total de 4404, soit une hausse de 11% par rapport à l'année 2020. La moyenne des dessins et modèles en est ainsi de 4 pour chaque demande d'enregistrement. Cette moyenne n'a pas connu de variation par rapport à celle de 2020.

C. Demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels d'origine marocaine par type du déposant





En ce qui concerne les demandes d'origine marocaine, 82% de ces demandes ont été déposées par des personnes morales avec un total de 627 demandes en hausse de 8% par rapport à 2020 contre 133 demandes déposées par des personnes physiques.

D. Les dix premières classes de la classification de Locarno les plus désignées dans les demandes d'enregistrement des dessins et modèles industriels d'origine marocaine

	Répartition des demandes DMI par classes désignées							
Classe	Contenu	2021	Part 2021	2020	Variation 2020/2021			
9	Emballages et récipients pour le transport ou la manutention des marchandises	322	44%	266	21%			
19	Papeterie, articles de bureau, matériel pour artistes ou d'enseignement	81	11%	76	7 %			
25	Constructions et éléments de construction	48	7%	32	50%			
2	Articles d'habillement et mercerie	47	6%	26	81%			
6	Ameublement	37	5%	21	76%			
7	Articles de ménage non compris dans d'autres classes	30	4%	25	20%			
32	Symboles graphiques et logos, motifs décoratifs pour surfaces, ornementation	30	4%	27	11%			
13	Appareils de production, de distribution ou de transformation de l'énergie électrique	21	3%	10	110%			
11	Objets d'ornement	21	3%	5	320%			
26	Appareils d'éclairage	16	2%	47	-66%			

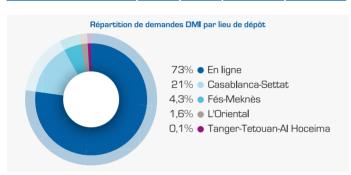
Le top 10 des classes désignées dans les demandes d'enregistrement national des dessins et modèles industriels d'origine marocaine conformément à la classification de Locarno montre que la classe 9 a

maintenu sa position en tête du classement avec une part de 44% du total des demandes, suivie de la classe 19 avec 11% et de la classe 25 avec 7%.

24 _______ OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 .

E. Répartition des demandes d'enregistrement des dessins et modèles industriels (voie nationale) par lieu de dépôt

Répartition de demandes DMI par lieu de dépôt						
Lieu de dépôt	2021	2020	Part 2021	V ariation 2020/2021		
En ligne	597	463	73%	29%		
Casablanca-Settat	174	224	21%	-22%		
Fés-Meknès	35	12	4,3%	192%		
L'Oriental	13	34	1,6%	-62%		
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	1	5	0,1%	-80%		



Les demandes déposées en ligne via la plateforme www.directompic.ma occupe toujours la 1ère place dans la répartition des demandes nationales par voie de dépôt. En 2021, grâce à une variation positive de 29%, leur part s'est vue augmentée pour atteindre 73% contre 61% en 2020.

Il est à noter que l'OMPIC continue à encourager les usagers à recourir aux services électroniques qui offrent des avantages en matière de réduction des tarifs allant jusqu'à -50% par rapport au dépôt papier ainsi qu'en termes de facilité d'utilisation et d'accessibilité grâce notamment aux récents développements réalisés dans les plateformes électroniques de l'OMPIC.

Pour les dépôts physiques, la région de Casablanca-Settat arrive en première position, avec une part de 21% des demandes contre 30% en 2020, suivie de la région de Fés-Meknès avec une part d'environ 4% et du reste des régions ayant connu une activité de dépôts avec des parts individuelles ne dépassant pas 2%.

2. REJET DES DEMANDES D'ENREGISTREMENT DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

En 2021, l'OMPIC a prononcé, conformément à l'article 118 de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle, 26 rejets à l'égard des demandes d'enregistrement soit un taux de rejet de 3%. Les rejets portant sur la totalité des dessins ou modèles contenus dans les demandes sont au nombre de 12 et les rejets partiels portant sur une partie des dessins ou modèles sont de l'ordre de 14 rejets.

Il est à noter que tous ces rejets ont été émis sur le fondement de l'article 113 de la loi 17-97 relative à la protection de la propriété industrielle.

3. PUBLICATION DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

	Evolution des publications DMI							
2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020/2021			
851	717	937	817	850	4%			



Durant l'année 2021, l'OMPIC a publié 850 demandes d'enregistrement des dessins et modèles industriels contre 817 en 2020, soit une hausse de 4%.

Il est à rappeler que la publication concerne les demandes d'enregistrement de dessins et modèles industriels régulièrement déposées, et n'ayant pas fait l'objet de rejet total ni d'ajournement de la publication.

La publication du catalogue officiel des dessins et modèles industriels se fait mensuellement et est accessible sur le site de l'OMPIC : http://ompic.ma/fr/content/catalogue-officiel-des-dmi.

4. RENOUVELLEMENTS DES DESSINS ET MODÈLES INDUSTRIELS

A. Demandes de renouvellement de dessins et modèles industriels d'origine marocaine et étrangère (voie nationale + voie internationale)

Année Total des renouvellements Renouvellements marocains Renouvellements étrangers 2017 725 142 55 528 583 2018 859 198 46 615 661 2019 863 176 55 632 687 2020 1116 219 46 851 897	Evolution des demandes de renouvellement DMI							
2017 725 142 55 528 583 2018 859 198 46 615 661 2019 863 176 55 632 687 2020 1116 219 46 851 897	Année					ingers		
2018 859 198 46 615 661 2019 863 176 55 632 687 2020 1116 219 46 851 897		renouvellements	marocains			Total		
2019 863 176 55 632 687 2020 1116 219 46 851 897	2017	725	142	55	528	583		
2020 1116 219 46 851 897	2018	859	198	46	615	661		
210 10 331 337	2019	863	176	55	632	687		
	2020	1116	219	46	851	897		
2021 1108 196 178 734 912	2021	1108	196	178	734	912		



Au titre de l'année 2021, les demandes de renouvellement de dessins et modèles industriels toutes origines confondues, ont connu une baisse n'atteignant pas 1%, avec un total de 1108 demandes contre 1116 en 2020.

Une variation très importante de 287% est à constater pour les renouvellements opérés selon la voie nationale par les titulaires étrangers.

B. Nombre de dessins et modèles industriels dans les demandes de renouvellement d'origine marocaine et étrangère (voie nationale + voie internationale)

Evolution des DMI dans les demandes de renouvellement								
Année	Total des dessins et modèles	Dessins et modèles industriels dans les		et modèles indu demandes étrai				
		demandes marocaines	Voie nationale	Voie internationale	Total			
2017	2998	396	106	2496	2602			
2018	3044	410	49	2585	2634			
2019	3379	467	103	2809	2912			
2020	4746	804	66	3876	3942			
2021	4484	615	332	3537	3869			

Le nombre de dessins et modèles industriels dans les demandes de renouvellement au titre de 2021 est de 4484 contre 4746 en 2020, soit une baisse de 5%. La moyenne des dessins et modèles dans les demandes de renouvellements est de 4.

5. OPÉRATIONS PORTANT SUR LES DESSINS ET MODÈLES

Répartition des opérations postérieures DMI par nature					
Opérations postérieures	Nature de l'opération	2021			
Opérations affectant la propriété	Cession totale	10			
ou la jouissance des droits	Renonciation	2			
	Licence non exclusive	3			
Changements portant sur l'identité du propriétaire	Changement de nom / adresse / nom et adresse	5			
Total		20			

L'OMPIC a inscrit au registre national des dessins et modèles industriels 10 cessions totales à l'égard de dessins et modèles marocains, 2 renonciations, 3 Licences non exclusives et 5 changements portant sur l'identité du propriétaire.

6. DESSINS ET MODÈLES INTERNATIONAUX SELON LE SYSTÈME DE LA HAYE (MAROC PAYS DU TITULAIRE)

Evolution des demandes d'enregistrement internationales DMI (Maroc pays d'origine)						
Année	2017	2018	2019	2020	2021	
Demandes d'enregistrement international	3	1	3	3	2	
Nombre de dessins et modèles	3	14	39	8	3	
Demandes de renouvellement international	2	1	2	4	5	

En 2021, le Bureau International de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a reçu deux demandes d'origine marocaine de protection de dessins et modèles au niveau international selon le Système de La Haye. Ces deux demandes comportent au total, 3 dessins ou modèles. Les demandes de renouvellement sont au nombre de 5.

IV. INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

L'année 2021 a connu l'inscription de 7 indications géographiques (I.G.) au registre national des Indications géographiques et appellations d'origine tenu par l'OMPIC ramenant ainsi le nombre total des I.G et A.O de 56 en 2020 à 63 en 2021. Il s'agit des I.G suivantes :

- Indication Géographique Protégée « Agneau de Bejaad »
- Indication Géographique Protégée « Dattes Assiane de Figuig »
- Indication Géographique Protégée « Figue Ouled Frej »
- Indication Géographique Protégée « Huile d'Olive Ziz Guir »
- Indication Géographique Protégée « Noix de l'Atlas Haouz Marrakech »
- Indication Géographique Protégée « Pomme du Haouz »
- Indication Géographique Protégée « Pomme d'Ifrane »

Il est à noter que 4 autres IG ont été reconnues par la Commission Nationale des Signes Distinctifs d'Origine et de Qualité (CNSDOQ), et sont en cours d'enregistrement. Ces IG sont les suivantes :

- Indication géographique « Chevreau de l'Atlas »
- Indication géographique « Huile d'olive de Tadiynit-Nador »
- Indication géographique « Henné du Bassin Maider »
- Indication géographique « Abricot de Midelt ».

26 ______ OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 -

V. NOMS COMMERCIAUX

1. EVOLUTION DES INTENTIONS DE CRÉATION D'ENTREPRISES

Evolution des certificats négatifs délivrés							
Année	Total des intentions de création	Dénominations	Enseignes				
2017	72 022	63 787	8 235				
2018	80 605	72 080	8 525				
2019	86 850	78 335	8 515				
2020	110 561	102 334	8 227				
2021	135 118	125 622	9 496				

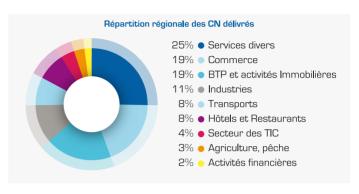


La délivrance des certificats négatifs au titre de l'année 2021, a enregistré une croissance de 22% par rapport à 2020, en atteignant un total de 135118 certificats délivrés. 125622 certificats concernent les intentions de création des personnes morales enregistrant ainsi une augmentation de 22% par rapport à l'année précédente et accaparant une part de 93%. Quant aux intentions de création des enseignes, elles ne représentent que 7% du total des certificats délivrés avec un total de 9496 certificats.

Il est à préciser que l'OMPIC a reçu suite aux rejets des demandes de certificats négatifs, 2042 contestations dont 1027 ont été acceptées et 1015 ont été rejetées.

2. RÉPARTITION SECTORIELLE

Répartition CN par activités désignées					
Secteurs Intentions de création 2021 Part en 9					
Services divers	33 617	25%			
Commerce	26 294	19%			
BTP et activités Immobilières	25 902	19%			
Industries	14 485	11%			
Transports	11 053	8%			
Hôtels et Restaurants	11 336	8%			
Secteur des TIC	5 405	4%			
Agriculture, pêche	4 540	3%			
Activités financières	2 486	2%			

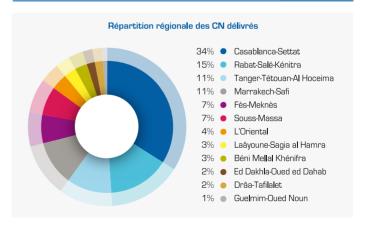


Au cours de l'année 2021, les secteurs «Services divers», «Commerce», et «BTP et activités immobilières», représentent 64% des intentions de créations, avec des parts respectives de 25%, et 19% pour les deux derniers. Il est à noter que le secteur «BTP et activités immobilières» a marqué une hausse très importante de 84% par rapport à 2020.

Certains secteurs ont connu également une évolution pendant l'année 2021, à l'instar des secteurs Hôtels et Restaurant, et transports avec des variations respectives de +45%, et +22%.

3. RÉPARTITION RÉGIONALE

Répartition régionale des CN délivrés					
Régions	Nom commercial délivré	Part en %			
Casablanca-Settat	45858	34%			
Rabat-Salé-Kénitra	20641	15%			
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	14976	11%			
Marrakech-Safi	14970	11%			
Fès-Meknès	9864	7%			
Souss-Massa	9413	7%			
L'Oriental	5559	4%			
Laâyoune-Sagia al Hamra	4219	3%			
Béni Mellal Khénifra	3710	3%			
Ed Dakhla-Oued ed Dahab	2560	2%			
Drâa-Tafilalet	2459	2%			
Guelmim-Oued Noun	832	1%			



L'analyse des intentions de création des entreprises par région, révèle globalement une prédominance de la région de Casablanca- Settat qui a détenu 34% des certificats délivrés avec un total de 45858 certificats, suivie par les régions Rabat-Salé-Kénitra avec 15%, Tanger-Tétouan-Al Hoceima et Marrakech avec 11% chacune.

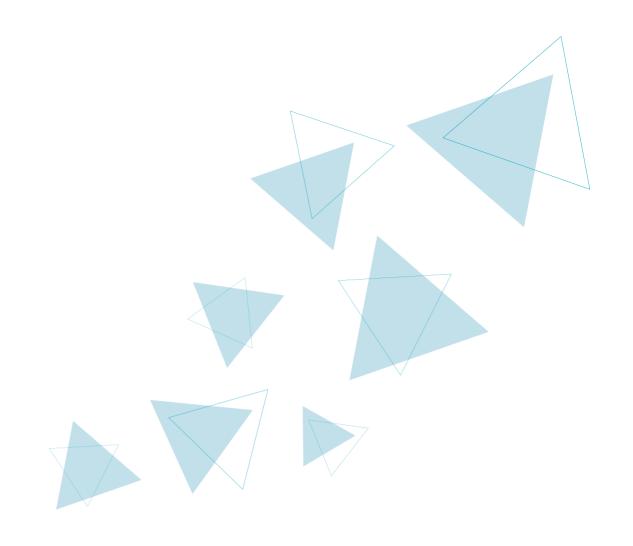
4. OPÉRATIONS POSTÉRIEURES RELATIVES AUX NOMS COMMERCIAUX

Répartition des opérations postérieures par type				
Nature de l'opération postérieure	Nombre en 2021			
Modifications des données des certificats négatifs ⁽¹⁾	5028			
Demandes de prolongation de la durée de réservation des noms commerciaux	2340			
Modifications de dénomination après immatriculation au registre de commerce	2771			
Modifications de l'activité après immatriculation au registre de commerce	91			

Pendant l'année 2021, l'OMPIC a reçu 10 230 opérations postérieures. Ces opérations ont trait aux demandes de prolongation de la durée de réservation des noms commerciaux avec un total de 2340 demandes, aux modifications des dénominations déjà immatriculées avec un total atteignant les 2862 et aux modifications des certificats négatifs avant immatriculation^[2] qui sont les plus demandées par les utilisateurs avec 5028 demandes.

. 28 _______ OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 -

⁽²⁾ Ce sont les modifications demandées avant l'immatriculation au Registre du Commerce qui englobent notamment le changement de bénéficiaire, le changement de la ville, le changement d'activité, la modification de l'appellation, le changement du type de la demande, etc.



REGISTRE CENTRAL DU COMMERCE



I. PERSONNES MORALES

1. ÉVOLUTION DES CREATIONS D'ENTREPRISES



Le nombre de sociétés créées durant l'année 2021 est de 72.227 entreprises (Personnes Morales) contre 54.792 durant l'année 2020 soit une augmentation de 32% par rapport à l'année dernière.

2. REPARTITION REGIONALE

La répartition régionale des nouvelles immatriculations au registre de commerce montre que la région Casablanca-Settat maintient sa première position dans le classement des régions en attirant le plus de création d'entreprises avec une part d'environ (34%) de l'ensemble des nouvelles immatriculations, suivie des régions Rabat-Salé-Kénitra (14,6%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (11%) et Marrakech-Safi (10%).

Evolution de nombre de classes désignées							
Région 2017 2018 2019 2020 2							
Casablanca-Settat	14 524	16 568	17 994	19 338	24 613		
Rabat-Salé-Kénitra	6 051	6 638	7 284	7 701	10 555		
Tanger-Tétouan-Al-Hoceima	4 357	5 432	5 748	6 245	8 043		
Marrakech-Safi	4 129	4 655	5 084	5 584	7 480		
Fés-Meknès	2 850	3 381	3 610	4 003	4 958		
Souss-Massa	2 488	2 700	2 937	3 646	4 471		
L'Oriental	1 212	1 766	1 859	2 287	2 953		
Laâyoune-Sakia-El Hamra	1 500	1 717	1 949	2 112	2 613		
Drâa-Tafilalet	830	882	1 023	1 000	2 445		
Béni MellaHKhénifra	897	1 088	1 280	1 529	1 951		
Dakhla-Oued Ed-Dahab	765	845	1 001	892	1 670		
Guelmim-Oued Noun	444	361	496	455	475		

3. REPARTITION PAR FORME JURIDIQUE (PM)

La répartition par forme juridique des sociétés immatriculées au registre du commerce en 2021 montre la prédominance des SARL à associés unique [56%] et des SARL [43,6%]. Par contre, les sociétés anonymes ne représentent que [0,3%] du nombre total des entreprises personnes morales créées en 2021.

4. REPARTITION SECTORIELLE (PM)



Le secteur du « Commerce » occupe la première position dans la répartition sectorielle des entreprises nouvellement créées en 2021, enregistrant à lui seul 30,56% du total des immatriculations, suivi par le secteur du « BTP et activités Immobilières » avec une part de 21.42%.

Quant au secteur du « Services divers » il vient en troisième position avec une part de 18,20%.

5. MODIFICATIONS PERSONNES MORALES

L'OMPIC a reçu en 2021, 69.510 déclarations d'inscriptions modificatives au registre du commerce concernant les personnes morales, soitune augmentation de 48% par rapport à l'année 2020. [46.840].

30 _______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _

6. RADIATIONS PERSONNES MORALES



En ce qui concerne les radiations des entreprises, l'année 2021 a connu la radiation de 6.790 sociétés, contre 3.667 en 2020.

En parallèle, 8.189 entreprises sont entrées en phase de dissolution en 2021, contre 5.260 en 2020.

II. PERSONNES PHYSIQUES

1. EVOLUTION DES CREATIONS PERSONNES PHYSIQUES



L'année 2021 a enregistré la création de 32.521 entreprises individuelles (personnes physiques) contre 29.115 durant l'année 2020, soit une augmentation de 11,7% par rapport à l'année dernière.

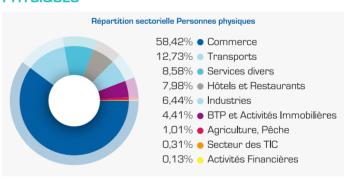
2. Répartition régionale (PP)

Evolution des créations des Personnes physiques par région							
Région	2017	2018	2019	2020	2021		
Casablanca-Settat	7 756	14 446	11 263	4 878	4 809		
Rabat-Salé-Kénitra	3 608	3 781	4 196	2 950	4 352		
Tanger-Tétouan-Al-Hoceima	3 839	3 793	4 223	3 045	3 828		
Marrakech-Safi	3 712	3 913	3 980	3 198	3 492		
Fés-Meknès	2 393	2 744	2 969	2 648	3 159		
Souss-Massa	2 633	2 704	2 815	2 654	2 832		

L'Oriental	5 735	6 900	6 389	3 427	2 810
Laâyoune-Sakia-El Hamra	2 627	2 967	3 001	1 950	2 742
Drâa-Tafilalet	1 578	1 773	2 078	1 987	1 840
Béni Mellal-Khénifra	993	1 162	1 266	764	1 128
Dakhla-Oued Ed-Dahab	589	739	678	828	920
Guelmim-Oued Noun	937	954	1 055	786	609

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima vient en tête des régions en terme de création des personnes physiques en 2021 enregistrant 4.809 créations avec une part de 14,78%, suivie par la région de Rabat-Salé-Kénitra enregistrant 4.352 créations avec une part de 13,38% et la région de Casablanca – Settat enregistrant 3.828 nouvelles créations avec une part de 11,77%.

3. RÉPARTITION SECTORIELLE PERSONNES PHYSIQUES



Le secteur du « Commerce » occupe la première position dans la répartition sectorielle des entreprises individuelles nouvellement créées en 2021, avec une part de 58,42% du total des immatriculations. En deuxième position, le secteur du « Transports » avec une part de 12,73% suivi du secteur du « Services divers » avec une part de 8,58 %.

III. CENTRALISATION DES DOCUMENTS JURIDIQUES

Dans le cadre de son activité de centralisation des documents juridiques relatifs aux créations et modifications des entreprises immatriculées au registre de commerce, l'OMPIC a reçu en 2021 plus de 365.931 documents (Statuts, PVs, modèles de création et de modification, rapports de commissaire aux comptes) relatifs aux inscriptions effectuées en 2021.

IV. DEPOT DES ETATS DE SYNTHESE

Evolution des dépôts des états de synthèse				
Année	Nombre de dépôts des états de synthèse			
2016	166 626			
2017	171 436			
2018	182 654			
2019	150 000			
2020	191 437			

Durant les 5 dernières années, le nombre des états de synthèse centralisés au niveau de l'OMPIC est en évolution. Cette activité a enregistré une augmentation de 10.63%: passant de 150 000 dépôts pour l'exercice 2019 à 191 437 pour l'exercice 2020 (déposés en 2021).

32 ______ OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _



ACTIVITES DE DEVELOPPEMENT, DE FORMATION ET DES SERVICES D'INFORMATION



I. ACTIVITEES LIEES AU PROJET DE CREATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES PAR VOIE ELECTRONIQUE

Ce projet d'importance nationale, s'inscrit dans le cadre de l'amélioration de l'environnement des affaires et a pour objectifs : la dématérialisation et la simplification des procédures, la réduction des délais de la création des entreprises ainsi que l'harmonisation au niveau national des procédures de création, de modification et de radiation des entreprises.

Les chantiers menés dans le cadre du projet de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique ont été poursuivis durant l'année 2021, en particulier, les activités entreprises avaient pour objectifs de finaliser le chantier juridique et d'apporter de nouvelles améliorations à la plateforme technique de gestion des services et démarches de création et post création des entreprises.

Les actions menées dans ce cadre concernent principalement les axes suivants :

1. MISE EN PLACE DU CADRE JURIDIQUE APPROPRIÉ

L'année 2021 a été marquée par la publication au Bulletin Officiel du 3 juin 2021, du décret pris pour l'application des dispositions relatives à l'immatriculation au **registre électronique** du **commerce** et au dépôt, par voie électronique, des états de synthèse des entreprises.

Elle a connu également la poursuite des échanges avec les différentes parties prenantes en vue de la finalisation du projet de décret fixant les modalités et procédures de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique.

Il y a lieu de rappeler que le projet de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique est doté d'un arsenal juridique composé de trois lois :

- La loi 87.17 modifiant et complétant la loi n°13.99 portant création de l'OMPIC publiée au BO N° 6702 du 23 août 2018 ;
- La loi 88.17 relative à la création et à l'accompagnement d'entreprises par voie électronique publiée au BO N°6745 du 21 janvier 2019 ;
- La loi 89.17 modifiant et complétant la loi n°15.95 formant Code de Commerce publiée au BO N°6745 du 21 janvier 2019.

2. DÉVELOPPEMENT DE LA PLATEFORME ÉLECTRONIQUE

La plateforme de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique est dotée de plusieurs fonctionnalités permettant une utilisation efficace de ses services par les différents acteurs et parties prenantes. Ces fonctionnalités concernent les 3 composantes suivantes :

- Une composante informationnelle à travers le portail de la plateforme qui donne accès à toutes les informations pratiques sur les démarches disponibles via la plateforme ainsi qu'aux supports nécessaires pour en faciliter l'utilisation : tutoriels, vidéos pédagogiques, questions/réponses, guides ...
- Une composante e-services portant sur les services électroniques fournis, à savoir : création d'entreprise, démarches post-création, dépôt des actes, suivi des demandes, ...
- Une composante « Administrations » relative aux services fournis au profit des administrations et organismes intervenant dans la création d'entreprises en vue de leur permettre d'accéder aux demandes déposées et de délivrer les certificats, attestations et identifiants après traitement des demandes.

34 _______ OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 -

Le développement des fonctionnalités relatives aux 3 composantes a été achevé, En 2021, plusieurs améliorations ont été introduites dans la plateforme suite aux propositions et remarques des différents acteurs et parties prenantes.

3. COORDINATION ET ÉCHANGES AVEC LES PARTIES PRENANTES ET PROFESSIONNELS

Le projet de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique est réalisé en collaboration avec les administrations et organismes concernés à savoir : Ministère de l'Industrie et du Commerce, Ministère de la Justice, Secrétariat Général du Gouvernement, OMPIC, DGI, CNSS, Imprimerie Officielle. Les professionnels suivants : Notaires, Avocats, Experts comptables, Avocats, comptables agréés continuent de participer à ce projet, à travers le test de la plateforme et le partage de leurs besoins et attentes. Plusieurs réunions d'échange et d'information ont été organisées en 2021 pour recueillir les besoins et avis des administrations et organismes concernés par ce projet ainsi que les professionnels de la création d'entreprise.

Dans ce sens, deux conventions de partenariat sur ce projet ont été signées en 2021: la première avec le Conseil National de l'Ordre des Notaires et la deuxième avec l'Ordre des Experts Comptables.

II. SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

1. SERVICES EN LIGNE DE L'OMPIC

Au cours de l'année 2021, l'OMPIC a enregistré 260.513 opérations effectuées en ligne contre 228.363 en 2020, avec une augmentation de 14%. L'évolution au cours des cinq dernières années du nombre de transactions se présente comme suit :

Evolution des transactions en ligne			
Année Nombre de transactions			
2017	82 839		
2018	100 234		
2019	115 800		
2020	228 363		
2021	260 513		
2021/2020	14%		

A. Les e-démarches DirectOMPIC

Les services fournis à travers la plateforme DirectOMPIC correspondent aux procédures et démarches en ligne en matière de propriété industrielle, à savoir : les dépôts et renouvellements en ligne des Marques et des Dessins

et Modèles Industriels et le paiement des annuités, le service e-datage. Ces services sont accessibles via le lien www.directompic.ma.

	Evolution des transactions DirectOmpic par type de prestation					
	Marque	DMI	Brevets d'Invention	Renouvellement Marques	Renouvellement DMI	E-datage
2017	3819	151	100	2110	81	30
2018	4505	198	298	2428	94	16
2019	5645	232	315	2391	112	23
2020	8717	487	575	3221	232	10
2021	11286	606	624	3152	313	23
2021/2020	29%	24%	9%	-2%	35%	130%

Les plus importantes variations enregistrées au cours de l'année 2021 par rapport à l'année 2020 pour les services de protection ou de maintien en vigueur des titres de propriété industrielle se présentent comme suit :

- E-datage: +130%
- Renouvellements de Dessins et Modèles Industriels :
- +35%

- Dépôts de marque : +29%
- Dépôts de Dessins et Modèles Industriels : +24%
- ullet Brevets d'invention : 9%
- Renouvellements Marques : -2%

B. Lancement de la plateforme des noms commerciaux

L'OMPIC a lancé en 2021 une nouvelle plateforme 100% digitale pour les demandes des Noms Commerciaux. Cette nouvelle plateforme s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation de l'OMPIC visant la simplification des procédures. Elle est conçue sur la base des dernières technologies et se veut être une plateforme «orientée client» offrant des services de qualité et totalement dématérialisés depuis la demande jusqu'à l'obtention du certificat négatif. Ce service est accessible via le lien https://nc.directentreprise.ma/home. Il couvre principalement: Demande du nom commercial; Délivrance d'un nom commercial; Demande de modification (avant et après immatriculation); Demande de renouvellement; Demande en cas de rejet; Contestation d'une décision de rejet.

Evolution des de	Evolution des demandes en ligne des Noms Commerciaux			
Année	Demandes CN			
2017	21 856			
2018	30 845			
2019	41 666			
2020	95 219			
2021	172 387			
2021/2020	81%			

C. Les services d'information DirectInfo

Les services fournis à travers la plateforme DirectInfo correspondent aux services d'information relatifs au registre central du commerce, à savoir : les services relatifs aux informations légales et financières des entreprises marocaines, ainsi que ceux relatifs aux documents et actes juridiques déposés au registre du commerce. Ces services sont accessibles via le lien www.directinfo.ma.

Evolution des transactions DirectInfo par type de prestation						
Année	Bilans et informations financières	Statuts et PVs	Informations légales			
2017	37 411	9 313	3 406			
2018	41 611	9 383	4 997			
2019	45 729	15 570	4 117			
2020	67 352	44 614	7 936			
2021	38 841	29 289	3 992			
2021/2020	-42%	-34%	-50%			

Après une année 2020 record en matière d'utilisation des services d'information, ces services ont connu une baisse en 2021 :

• Informations légales : -50%

• Consultation des documents financiers des entreprises : -42%

 \bullet Statuts des entreprises et autres actes juridiques : -34%

2. CENTRES DE SERVICE ET REPRÉSENTATIONS RÉGIONALES

L'OMPIC œuvre pour développer l'utilisation de la propriété industrielle et commerciale au niveau régional en s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux, en particulier, les chambres de Commerce, d'Industrie et de Services, le Réseau Régional de la Propriété Industrielle et Commerciale (REPIC), constitué des antennes régionales implantées au niveau des Délégations du Ministère de l'Industrie et du Commerce, les Centres régionaux d'investissement et le réseau des centres de diffusion de l'information technologique créé et animé par l'OMPIC.

En 2021, le focus est mis sur l'opérationnalisation du partenariat entre l'OMPIC et les CCIS. Ce partenariat est formalisé par la signature de 12 conventions cadre entre l'OMPIC et les 12 chambres du Royaume. Un axe majeur de ce partenariat est le renforcement de la proximité auprès des acteurs locaux notamment des PME et TPE au niveau régional, et ce à travers, la mise à disposition d'un accompagnement et d'une offre de service adaptés qui leur permettront de tirer profit du système de la PIC et de ses différentes composantes (marques, brevets d'invention, dessins et modèles industriels, noms commerciaux, ...).

Pour ce faire, l'OMPIC a mis en œuvre, en 2021, un programme d'accompagnement à travers des formations en matière de propriété industrielle et commerciale destinées aux cadres des chambres. L'OMPIC a également mis à leur disposition les outils informatiques et procédures de travail.

En terme d'activité de dépôts des titres de propriété industrielle et commerciale, l'OMPIC a enregistré durant l'année 2021 au niveau des espaces de services opérationnels mis en place auprès des CCIS et des délégations du Commerce et d'Industrie : 7815 demandes de certificat négatif, 467 demandes de marques et 7 demandes de DMI déposées auprès des CCIS et ce en plus de 220 demandes de marques et 48 demandes de DMI déposées au niveau des DPCI.

La répartition des dépôts au niveau des Chambres de commerce se présente comme suit :

• La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Casablanca-Settat : 135 demandes de marque, 3441 demandes de certificat négatif et 5 demandes de DMI;

36 _______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _

- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région de l'Oriental : 163 demandes de marque, 2024 demandes de certificat négatif et 2 demandes de DMI :
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région Rabat-Salé-Kenitra: 109 demandes de marque et 961 demandes de certificat négatif;
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région Guelmim-Oued Noun : 20 demandes de marque et 223 demandes de certificat négatif ;
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région Laâyoune-Sakia El Hamra: 21 demandes de marque et 31 demandes de certificat négatif;
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma : 1109 demandes de certificat négatif ;
- La Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région Souss-Massa : 26 demandes de certificat négatif ;
- La Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc de Casablanca : 19 demandes de marque.

III. CELEBRATION DE LA JOURNEE MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE 2021

Comme à l'accoutumée, l'OMPIC a célébré le 26 Avril de cette année, la journée mondiale de la Propriété Intellectuelle 2022, avec la participation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Placée sous le thème « Propriété intellectuelle et PME : commercialisez vos idées », cette édition de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle vise à mettre en avant le rôle essentiel des PME dans l'économie nationale, et le potentiel qu'offre le système de la propriété intellectuelle pour assurer leur développement et renforcer leur compétitivité, à travers la protection et la valorisation de leurs actifs immatériels.

Compte tenu des circonstances liées à la crise sanitaire de la COVID-19, la célébration de la journée mondiale s'est déroulée à travers l'organisation d'un webinaire sous le thème « la propriété industrielle pour la PME marocaine : quels enjeux et quelles pratiques ? » ainsi qu'une série d'activités virtuelles en faveur des PME, axées sur: 1/ la diffusion des bonnes pratiques en matière de protection et de gestion des actifs de propriété industrielle, 2/ la mobilisation d'experts qui font le point sur le rôle de la

PI en tant que levier de croissance pour les PME, 3/ le partage d'exemples de PME ayant intégré la composante PI dans leur stratégie de développement.

A cette occasion, un message de Monsieur le Ministre de l'Industrie, du Commerce, a été adressé aux participants, à travers lequel il a mis en exergue l'importance pour les PME d'intégrer la propriété industrielle et l'innovation dans leurs stratégies de développement afin d'accroître leur compétitivité et de réussir leur intégration dans le marché national et international.

IV. BULLETIN DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

L'OMPIC a lancé en Juillet 2021 le Bulletin de la propriété industrielle et commerciale. Cet outil d'information s'inscrit dans une démarche de communication visant les institutionnels, les acteurs économiques et le grand public.

Edité mensuellement, le Bulletin de la propriété industrielle et commerciale retrace l'activité de dépôt des titres de propriété industrielle au Maroc ainsi que celle relative à la création d'entreprises à travers la présentation d'une part, des indicateurs et statistiques sur les demandes de marques, de brevets d'invention et de dessins et modèles industriels et d'autre part sur les demandes de certificats négatifs et les immatriculations au registre de commerce. La dimension régionale et nationale de l'activité PIC y est également présentée ainsi que l'évolution de l'activité en comparaison avec l'année précédente. La version électronique du Bulletin de la Propriété Industrielle et Commerciale est disponible sur le baromètre de l'OMPIC: www.barometreompic.ma.

V. L'ACADEMIE MAROCAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COMMERCIALE (AMAPIC)

1. FORMATIONS CERTIFIANTES

A. 5^{ème} édition du Certificat d'Animateur en Propriété Industrielle (CAPI) 2021-2022 :

L'Académie Marocaine de la Propriété Intellectuelle et Commerciale (AMAPIC)- service de formation de l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale (OMPIC)- a lancé en partenariat avec l'Institut National de la Propriété Industrielle de la France (INPI), l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI), la 5ème édition du Certificat d'Animateur en Propriété Industrielle (CAPI 2021-2022).

L'objectif de ce certificat est de répondre aux besoins des entreprises et professionnels qui souhaitent développer leurs compétences en matière de propriété industrielle et améliorer leur efficacité dans la gestion et la valorisation des actifs immatériels (Brevet d'invention, marques et designs, ...).

Cette 5ème édition du CAPI s'est lancé en mi-novembre 2021 et s'achèvera en mai 2022 et elle est animée par des experts marocains et étrangers spécialistes en Propriété Industrielle et sera sanctionnée par un certificat suite à des tests d'évaluation.

Cette édition a connu la participation de **33 bénéficiaires** dont **18 représentants Marocains** et **15 Africains** ; des entreprises, des universités, des professionnels en propriété industrielle, avocats. ...

B. 5^{ème} édition du Cours de perfectionnement sur les marques et Indications Géographiques :

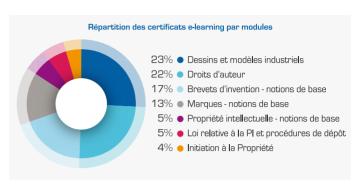
Ce programme s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'OMPIC, l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI-France), durant laquelle 28 représentants d'offices de propriété industrielle, des chambres de commerce, d'industrie et de services (CCIS) et d'autres organismes publics, en provenance du Maroc et d'autres pays de l'Afrique et de l'Asie, ont pu bénéficier de cette formation.

Lors de cette édition, les candidats ont pu suivre une formation de haut niveau, basée sur les tendances, les bonnes pratiques nationales et internationales et les études de cas en matière de gestion des droits de marques et des IG, avec un focus sur les thématiques suivantes :

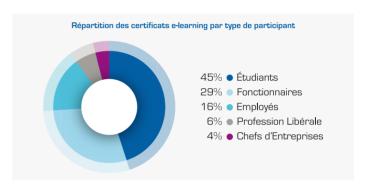
- La protection des droits liés aux marques, dessins et modèles industriels, indications géographiques, appellations d'origine et noms de domaine...), aux niveaux du Maroc, de la France et l'International,
- Le transfert de droits : licences et franchises des marques,
- Les Mécanismes de jurisprudence et de lutte anticontrefacon.

2. E-LEARNING

La plateforme e-learning a enregistré au cours de l'année 2021 **59839 visites** et l'AMAPIC a délivré **225 certificats** relatifs aux modules disponibles sur la plateforme e-learning répartis comme suit :



Quant à la répartition par statut des personnes ayant obtenu ces certificats :



En ce qui concerne la répartition nationale, il est à signaler que les bénéficiaires de ces certificats sont principalement issus des régions suivantes :

Casablanca-Settat: 109 certificat;

• Marrakech-Safi : 10 certificats ;

· Rabat-Salé-Kenitra : 24 certificats ;

• Souss-Massa : 12 certificats.

VI. COOPERATION INTERNATIONALE

L'OMPIC a poursuivi, durant l'année 2021, le développement des programmes de coopération internationale, qui se sont essentiellement concentrés sur des activités digitales, avec un focus sur les activités menées dans le cadre de la coopération sud-sud. Ces activités se sont articulées autour du renforcement des capacités à travers la formation et l'échange d'expérience.

Les activités clés en matière de coopération menées avec les offices nationaux et les organisations régionales et internationales de propriété industrielle en 2021 concernent :

38 _______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _

1. COOPERATION AVEC L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (OMPI)

L'OMPIC et l'OMPI ont poursuivi leur programme de coopération. Les activités phares de cette coopération ont porté sur :

La promotion de la propriété industrielle et la formation

- Célébration de la journée mondiale de la propriété intellectuelle « IP Day 2021 » sous format digital ;
- Participation du Maroc à l'exposition virtuelle de l'OMPI autour des Indications Géographiques, lancée le 6 Septembre 2021 ;
- Organisation d'un atelier sur la médiation en matière de propriété industrielle, le 23 mars 2021 en collaboration avec le centre d'arbitrage et de médiation de l'OMPI;
- Lancement de la procédure de médiation pour le règlement des litiges en propriété industrielle coadministrée par l'OMPIC et l'OMPI, en novembre 2021 ;
- Réunions d'échanges dans le cadre de l'amélioration du cadre juridique de protection de la propriété industrielle :
- Organisation du webinaire relatif au système de Lisbonne pour l'enregistrement et la protection internationale des appellations d'origine et des indications géographiques, le 24 juin 2021.

Le projet de promotion du tourisme gastronomique au Maroc, au moyen de la propriété intellectuelle

- Réalisation de l'étude exploratoire du secteur du tourisme gastronomique pour répertorier les principales traditions culinaires du Maroc :
 - ♦ Réalisation de l'étude exploratoire du projet sous format adapté aux contraintes de la pandémie ;
 - ♦ Identification des traditions culinaires objets de l'étude ; et analyse sous 3 angles : recettes et produits, histoire et traditions et potentiel touristique (approche filières);
- Organisation d'une table ronde avec les parties prenantes des secteurs du tourisme et de la gastronomie au Maroc pour partager les résultats de l'étude exploratoire du projet, le 16 décembre 2021. A l'issue de cette table ronde, 8 traditions culinaires

ont été sélectionnées et qui feront l'objet d'analyse afin d'identifier les instruments de propriété intellectuelle adéquats pour leur protection et leur valorisation ;

• Sélection d'un consultant pour la deuxième étape de l'étude sur les stratégies de la propriété industrielle.

La participation aux comités et aux réunions de l'OMPI

Le Maroc a participé activement aux travaux des réunions des assemblées générales des Etats membres de l'OMPI.

L'OMPIC a en outre poursuivi sa participation aux réunions et travaux de l'OMPI, en particulier :

- Participation à la 44 ème session du comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques, du 17 au 19 mai 2021 ;
- Participation aux 26 ème et 27 ème sessions du comité du développement et de la propriété intellectuelle, tenues respectivement du 26 au 31 juillet 2021 et du 22 au 26 novembre 2021. La 27 ème session a connu la présentation de l'expérience du Maroc sur « le rôle des centres d'appui à la technologie et à l'innovation (CATI) en tant que catalyseurs de l'innovation et du transfert de technologie : opportunités et défis" ;
- Participation aux 32^{ème} et 33^{ème} sessions du Comité du programme et budget, tenues respectivement du 12 au 17 juillet 2021 et du 13 au 18 septembre 2021 ;
- Participation à la 9^{ème} session du Comité des normes de l'OMPI, du 1^{er} au 5 novembre 2021 ;
- Participation à la 33^{ème} session du Comité permanent du droit des brevets, du 6 au 9 décembre 2021 ;
- Participation à la 41 ème session du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques (RG), aux savoirs traditionnels et au folklore de l'OMPI, du 30 août au 3 septembre 2021 ;
- Participation à la 31^{ème} session du comité d'experts de l'Union de Nice, du 19 au 23 avril 2021 ;
- Participation à la première réunion du dialogue en ligne du comité consultatif sur l'application des droits, le 21 septembre 2021.

Pour ce qui est des systèmes gérés par l'OMPI, l'office a participé aux groupes de travail sur l'Union de Madrid du 15 au 17 novembre 2021, à celui du traité de coopération en matière de brevets (PCT) du 14 au 17 juin, et du groupe de travail sur le développement juridique du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, du 13 au 15 décembre 2021.

Autres réunions :

- Participation au séminaire sur la propriété intellectuelle et les ressources génétiques, du 20 au 22 janvier 2021 ;
- Participation à la 4^{ème} édition du dialogue de l'OMPI sur « la propriété intellectuelle et les technologies de pointe », le 6 octobre 2021 ;
- Participation à la conférence internationale sur la propriété intellectuelle et le développement : L'innovation dans les technologies vertes au service du développement durable, et ce du 22 au 23 novembre 2021 ;
- Participation à la réunion intersessions pour le deuxième dialogue arabo-asiatique sur la propriété intellectuelle entre le Japon et certains pays arabes, le 8 juillet 2021 et au cours de laquelle, une présentation a été faite par l'Office sur les technologies de pointe et l'administration des systèmes de brevets à l'OMPIC;
- Participation à la réunion régionale arabe sur les politiques de propriété intellectuelle pour les universités et les instituts de recherche, les 1^{er} et 2 décembre 2021. Cette réunion a connu la présentation des Success Stories des projets de politique de propriété intellectuelle de l'OMPI au Maroc.

2. ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (OAPI)

L'OMPIC et l'OAPI ont poursuivi leurs activités de coopération et d'échange d'expériences, à savoir :

- Participation des représentants de 10 Etats membres de l'OAPI (Mauritanie, Cote d'ivoire, Guinée, Centrafrique, Djibouti, Guinée Equatoriale, Sénégal, Burundi, Madagascar) à la 5ème édition (2021/2022) du Certificat d'Animateur en Propriété Industrielle (CAPI),
- Participation de l'OMPIC à la 61 ème session du Conseil d'Administration de l'OAPI tenue le 10 décembre 2021 à Cotonou (Benin),

• Participation de l'OAPI à la formation CAPI à travers la présentation du cadre légal de protection et procédure d'enregistrement des dessins et modèles industriels au niveau de l'espace OAPI.

3. OFFICE EUROPEEN DES BREVETS (OEB)

L'OMPIC et l'OEB ont poursuivi leurs activités de coopération axées sur la formation des examinateurs brevet, l'échange d'expériences sur les outils et systèmes informatiques, l'échange de données et la promotion du système des brevets d'invention.

Ces activités ont été caractérisées par :

- Tenue, le 22 septembre, de la commission mixte OMPIC-OEB entre les deux offices en mode virtuel, au cours de laquelle le programme de coopération 2022-2023 a été adopté et un mémorandum d'entente sur la classification coopérative des brevets a été signé,
- Signature d'une convention relative à l'accès de l'OMPIC à EPOQUE Net,
- Lancement d'un projet pour la mise en place d'un nouveau serveur de publication des brevets d'invention dans le cadre de la coopération étendue ou « validation package » dans le domaine informatique,
- Alimentation et exploitation des bases de données à travers l'échange des données brevet,
- Participation d'examinateurs de l'OMPIC à des séminaires de l'Académie européenne des brevets, 43 participants à 17 activités de formation.

4. OFFICE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LA PROPRIETE INTELLECTUELLE (EUIPO)

L'OMPIC et l'EUIPO ont poursuivi leur coopération bilatérale qui porte particulièrement sur les activités de formation et de renforcement des capacités des examinateurs, l'échange de données ainsi que les échanges d'expertises et le partage de bonnes pratiques liées à l'examen des demandes d'enregistrement des Marques et DMI.

- Réunion d'échanges au sujet des pratiques communes de l'EUIPO. Les experts de l'EUIPN ont ainsi présenté les pratiques du réseau EUIPN d'intérêt pour l'OMPIC et les dernières nouveautés mises en place, et ce le 18 mai 2021,
- Organisation d'un webinaire virtuel sur la nullité et la déchéance avec les experts de l'EUIPO dans le cadre

40 ______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _

de l'étude lancée par l'OMPIC pour l'amélioration du cadre juridique de la propriété industrielle, le 27 mai 2021.

- Poursuite des échanges de données dans le cadre des bases de données TMview et Designview.
- Réunion d'échange avec l'EUIPO dans le cadre du programme AfriPI pour la mise en place des IG artisanales au Maroc, le 3 mai 2021.
- Participation de l'EUIPO à la formation CAPI à travers la présentation du système d'enregistrement régional des marques.

5. INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIETE INDUSTRIELLE (INPI, FRANCE)

Les activités réalisées au titre de l'année 2021 ont concerné principalement :

- Rencontre entre les Directeurs Généraux des deux offices, au cours de laquelle a été signé un accord portant sur l'exploitation du « guide du management de la PI pour les business managers », et ce le 6 juillet au siège de l'OMPIC;
- Réunion d'échange sur la « déchéance/nullité » dans le cadre de l'étude lancée par l'OMPIC pour l'amélioration du cadre juridique de la propriété industrielle, avec présentation et discussion de la procédure de déchéance/nullité devant l'INPI, le 27 octobre 2021 :
- Réunion d'échange sur les actions de collaboration concernant la mise en place des indications géographiques artisanales au Maroc, avec la participation du Département de l'Artisanat, et ce le 15 décembre 2021.

Cette année a aussi été l'occasion de développer des ateliers à distance qui ont concerné les marques, les dessins et modèles et les oppositions :

- Visio-conférence d'échange entre les examinateurs marque de l'OMPIC et l'INPI sur la « Recevabilité de types de marques dites tridimensionnelles » le 12 janvier 2021 ;
- Visio-conférence d'échange entre les examinateurs marque de l'OMPIC et l'INPI sur la « Gestion des marques sonores et nouveaux types de marques (marques de mouvement, marques de position, etc...) » le 4 mai 2021 ;

- Visio-conférence d'échange entre les examinateurs oppositions de l'OMPIC et l'INPI sur : « Cas limites d'examen d'oppositions en matière de marques, le 10 février 2021;
- Visio-conférence d'échange entre les examinateurs oppositions de l'OMPIC et l'INPI sur : « Les cas limites en matière d'oppositions », le 6 avril 2021 ;
- Visio-conférence d'échange entre les examinateurs dessins et modèles industriels de l'OMPIC et l'INPI sur : « Cas complexes d'examen de dessins et modèles industriels », le 9 juin 2021.

6. OFFICE JAPONAIS DES BREVETS (JPO)

L'OMPIC et le JPO ont poursuivi leur programme de coopération marqué principalement par le renforcement de la collaboration dans le domaine des brevets et notamment en ce qui concerne le « Patent Prosecution Highway » :

- •L'OMPIC et le JPO ont lancé à partir du 1er avril 2021, le programme pilote PPH « Patent Prosecution Highway »: Le PPH est un programme de collaboration entre les offices de brevets, dont l'objectif est d'accélérer le traitement de la délivrance des demandes de brevet d'invention. Il s'appuie sur le partage des résultats d'examen, en vue de réduire les délais de traitement des demandes de brevet, tout en apportant une amélioration de la qualité des brevets délivrés.
- Programme de formation sur le domaine des brevets, notamment sur les génériques, l'électricité et les produits pharmaceutiques, au profit de 10 examinateurs en électricité et en pharmacie. "JPO-OMPIC Patent Training Program on Generic, Electricity and Pharmaceutical", et ce du 1 er au 10 février 2021.

7. Office américain des brevets et des marques (USPTO)

- Réunion d'échange entre l'OMPIC et l'USPTO pour explorer les domaines de coopération qui présentent un intérêt mutuel pour les deux offices ;
- Réunions d'échanges sur le programme PPH « Patent Prosecution Highway » (le PPH est un programme de collaboration entre les offices de brevets, dont l'objectif est d'accélérer le traitement de la délivrance des demandes de brevet d'invention).

OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _______41

8. OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE (CNIPA)

• Participation de deux collaborateurs de l'OMPIC à la formation en ligne Chine-Afrique sur la propriété intellectuelle, et ce du 13 au 27 septembre 2021.

9. OFFICE ISRAÉLIEN DES BREVETS (ILPO)

• Réunion d'échange entre l'ILPO et l'OMPIC sur les activités et plans de développement des deux offices, le 6 mai 2021.

10. DISCUSSIONS DANS LE CADRE DES ACCORDS DE LIBRE ÉCHANGE

- Participation aux échanges dans le domaine de la Pl dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).
- Participation aux travaux de la commission technique de la propriété intellectuelle dans le cadre de la Grande zone arabe de libre-échange.

VII. LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE MÉDIATION POUR LE RÈGLEMENT DES LITIGES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET DE TECHNOLOGIE CO-ADMINISTREE PAR I'OMPI ET I'OMPIC

Fruit de la collaboration entre l'OMPIC et l'OMPI dans le domaine de la promotion des services de règlement extrajudiciaire des litiges, cette nouvelle procédure de médiation s'inscrit dans un contexte où les modes alternatifs de résolution des litiges connaissent un développement important aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale, compte tenu des avantages qu'ils offrent en termes d'efficacité, de rapidité et de coût.

Le lancement de la procédure de médiation coadministrée par l'Office Marocain de la Propriété Industrielle et Commerciale, et le Centre d'Arbitrage et de Médiation de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), a été annoncé lors d'un séminaire en mode virtuel organisé le 25 Novembre 2021, auquel ont pris part des médiateurs marocains et internationaux chevronnés pour partager leur expérience dans ce domaine.

Cette procédure de médiation concerne les litiges en lien avec la propriété industrielle et la technologie, en particulier : les brevets d'invention, les marques, les dessins et modèles industriels, les licences, ou les contrats de recherche et de développement.

VIII. ACTIVITES LIEES A L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

1. PROJET DE DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME « IP MARKETPLACE » POUR LA VALORISATION ET LA COMMERCIALISATION DES BREVETS

Dans le cadre de ses activités de promotion de l'innovation technologique, l'OMPIC a procédé au lancement du projet de développement d'une plateforme dénommée « IP Marketplace » à travers l'élaboration d'un espace d'exposition en ligne des brevets et un lieu de rencontres B to B et B to C entre innovateurs, chercheurs, industriels et investisseurs pour la commercialisation de brevets, le transfert de technologie et le développement de l'innovation collaborative.

Cette plateforme sera constituée de deux composantes :

- Plateforme en ligne pour la commercialisation, le transfert de technologie et le développement de l'innovation collaborative « IP Marketplace » ;
- Banque de 50 projets innovants et libres d'exploitation à proposer aux jeunes entrepreneurs, startup et PME.

La cartographie de la « IP Marketplace » se présente comme suit :





Dans ce sens, l'OMPIC a lancé les préparatifs et les opérations nécessaires pour le lancement effectif de ce proiet :

- Réalisation d'un benchmark international, en particulier, au niveau de Canda, Singapour et Scotland
- Elaboration du cahier des prescriptions spéciales (CPS) relatif aux spécifications techniques et fonctionnelles de l'IP Marketplace
- Publication d'un appel d'offres ouvert $\,\,$ N°16/2021 du 02/11/2021 sur offres des prix
- Adjudication du cabinet SIS Consultant pour l'accompagnement dans la mise en place de cette plateforme

La réalisation de ce projet est prévue pour une durée de six mois à partir du mois de février 2022.

2. RÉSEAU TISC (TECHNOLOGY AND INNOVATION SUPPORT CENTERS)

Desservis par 64 points focaux hébergés par 53 organisations dont des universités, des centres de R&D, des centres techniques & des représentations d'entreprises sur l'ensemble du territoire du Royaume, les utilisateurs du Réseau de Centres d'Information

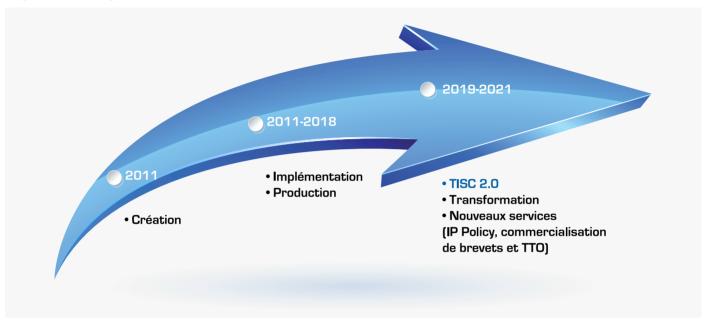
Technologique (TISC) bénéficient d'un accès à des prestations locales de services d'information technologique de qualité et d'autres services connexes, et d'un accompagnement personnalisé afin de les aider à exploiter leur potentiel d'innovation et à créer, protéger et valoriser leurs droits de propriété intellectuelle. La cartographie des membres du réseau TISC se présente comme suit :



A. Evolution du réseau TISC

L'OMPIC continue le déploiement de la nouvelle organisation TISC 2.0 qui vise la mise en place d'un environnement favorable à la commercialisation et à l'exploitation des portefeuilles brevets des membres du

réseau TISC. Le graphe ci-après illustre les étapes clés de la transformation du réseau TISC depuis sa création en 2011.



B. Renforcement des capacités des membres du réseau TISC

Les membres du réseau TISC continuent à s'inscrire massivement aux formations avancées en ligne de l'OMPI. Le financement de ces formations est pris en charge par la coopération OMPI/OMPIC/TISC.

Au titre de l'année 2021, Mille Trois Cent Trente (1330) participants se sont inscrits à ces formations pour les deux éditions de cette année. Les inscrits à ces formations appartiennent aux membres du réseau TISC, et représentent les institutionnels, les industriels, les doctorants, les chercheurs et les étudiants.

La ventilation des inscriptions à ces formations se présente comme suit :

- 38% : Brevets (DL-301)
- 24% : Rédaction de brevets (DL-320)
- 22%: Recherche de l'information brevets (DL-318)
- 7% : Management de la propriété intellectuelle (DL-450)
- \bullet 4% : Marques, dessins et modèles industriels et indications géographiques (DL302)

- 3% : Concession de licences de logiciels, y compris les logiciels libres (DL511)
- 1% : Savoirs traditionnels et les expressions culturelles (DL-203)
- 1% : Procédures d'arbitrage et de médiation en vertu des règlements de l'OMPI (DL-317)

C. Participation des points focaux aux activités de l'OMPIC et/ou de ses partenaires

Les points focaux TISC ont pris part à plusieurs séminaires, conférences et workshop en ligne, organisés par l'OMPIC et/ou ses partenaires :

- La conférence mondiale des CATI, qui s'est tenue du 29 novembre au 1^{er} décembre 2021, en coopération avec l'Administration nationale de propriété intellectuelle de la République populaire de Chine [CNIPA].
- La conférence annuelle PATLIB 2021 organisée par l'Office Européen des Brevets (OEB), et ce les 18 et 19 Mai 2021.
- Séminaire international organisé par l'OMPI en collaboration avec l'Association of University Technology Managers (AUTM), la Chambre de

44 ______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _

commerce internationale (CCI) et la Licensing Executives Society International (LESI), qui s'est tenu le 20 juillet 2021, sous le thème "Mettre la recherche publique au service de l'innovation à l'heure de la COVID-19 et au-delà – Le rôle des politiques en matière de transfert de connaissances".

• Séminaire en ligne pour le lancement du nouveau service « IP Diagnostic», le 09/11/2021

D. Ressources techniques

Les utilisateurs du réseau TISC utilisent les bases de données globales de brevets, en particulier, la base de données Espacenet de l'Office Européen de Brevets (OEB) et Patent scope de l'Organisation mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

Les points focaux TISC de l'ESITH, MASCIR, UIR et l'USMBA continuent à bénéficier d'un accès à l'outil « Orbit » qui leur permet de réaliser des recherches analyses avancées de l'information brevets. Les accès à cette base de données sont financés par l'OMPIC.

E. Partage d'expérience avec les états membres de l'OMPI

L'OMPIC a été sollicité pour participer aux travaux de la vingt-septième session du comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) de l'OMPI pour la présentation de l'expérience marocaine en matière du réseau TISC, et ce le 27 décembre 2021, par visioconférence.

F. Promotion du réseau TISC

En vue de promouvoir la visibilité des points focaux TISC, une vidéo regroupant l'ensemble des points focaux du monde a été montée par les équipes de l'OMPI. Les points focaux marocains y sont bien représentés par vingt-Sept [27] capsules vidéo.

Cette vidéo est disponible à l'url : https://www.wipo.int/meetings/fr/doc_details.jsp?doc_id=558708.

3. PROJET DE MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DE MANAGEMENT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DANS LES UNIVERSITÉS ET CENTRES DE R&D

Ce projet lancé en collaboration avec l'OMPI vise l'élaboration et l'implémentation d'une politique de management de propriété intellectuelle (PI) en vue de créer un environnement qui favorise la production, la protection et l'exploitation de la propriété intellectuelle au niveau des universités et centres de R&D.

Après la réussite de l'expérience pilote en 2020 au niveau de l'université Hassan Premier de Settat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, Université Abdelmalek Essaâdi et la Fondation MASCIR, il a été décidé de généraliser ce projet pour toute les universités publiques et privées, et ce lors d'un séminaire co-organisé avec le Ministère de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique et de l'innovation, le 13 janvier 2021, à travers deux phases courant l'année 2021.

La première phase lancée le 24 mars 2021 lors d'un workshop national organisé par l'OMPIC et le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et de l'innovation, les universités définies ci-après ont bénéficié d'une assistance sur-mesure et d'un accompagnement de l'OMPIC pour l'adaptation du modèle national de politique PI à leurs visions et besoins en matière de production et de valorisation de brevets :

- Université Mohammed VI des sciences de la santé
- Université Moulay Ismaïl de Meknès
- Université Hassan II de Casablanca
- Université Chouaib Doukali, d'El Jadida
- Université USMS de Beni Mellal
- Université Cadi Ayyad de Marrakech

Au titre du premier semestre de l'année 2021, toutes ces universités ont finalisé leurs politique PI qu'elles avaient présentés à leurs instances internes d'approbation, en l'occurrence, la commission scientifique et le conseil d'université.

La deuxième phase de ce projet a été lancée le 26 novembre 2021 pour les institutions ayant manifesté leurs intérêt pour ce projet. Il s'agit de :

- Université Mohamed V de Rabat
- Université Ibn Tofail
- Université Internationale de Rabat
- Université Euro-Méditerranéenne de Fès
- Université Ibn Zohr d'Agadir
- Université Internationale de Rabat
- · Université Mohamed Premier d'Oujda
- Fondation FRDISI
- ESITH

Ces institutions ont bénéficié d'un accompagnement de l'OMPIC pour la rédaction et la finalisation de leurs politiques de management de propriété intellectuelle.

L'université Hassan Premier de Settat, l'université USMS de Beni-Mellal, l'université Abdelmalek Essaâdi, ESITH et la fondation FRDSI ont bien validé leurs politiques PI par leurs instances internes d'approbation.

Suite à la réussite de ce projet au Maroc, l'OMPI a sollicité l'OMPIC pour partager son expérience lors d'un workshop co-organisé avec la ligue des pays Arabes, et ce le 2 décembre 2021, pour les universités et centres de recherches des pays arabes.

4. PROGRAMME D'ASSISTANCE DES PME, DES STARTUPS ET DES INVENTEURS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'INNOVATION (PAI PROBONO MAROC)

Le programme Probono Maroc, mis en place en collaboration avec l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI, offre une assistance gratuite aux inventeurs et aux startups pour protéger leurs innovations à travers des partenariats ciblés avec des experts-bénévoles. Ce programme permet aux inventeurs qui ne disposent pas d'assez de ressources financières de bénéficier d'un accompagnement surmesure gratuitement assuré par des experts ayant une expérience avérée en matière de rédaction de brevets.

Pour la promotion de ce programme au niveau global, l'OMPIC a participé aux travaux de la réunion internationale des coordonnateurs de ce programme, organisée à distance par l'OMPI le 18 novembre 2021, pour le suivi et l'évaluation des activités de ce programme au niveau global. Les participants qui ont pris part à cette réunion représentent les pays suivants : Maroc, Colombie, Philippine, Afrique du Sud, Pérou et Equateur.

Dans le même cadre, l'OMPI a élaboré des badges pour les bénévoles et les bénéficiaires de ce programme en vue de le promouvoir au niveau local et global. Ces badges sont utilisés par les utilisateurs de ce programme à des fins promotionnels en vue de faire connaître leur contribution dans la mise en œuvre et la réussite de ce programme au Maroc.

L'une des bénéficiaires d'un accompagnement surmesure selon ce programme a été sélectionnée par l'OMPI pour faire partie d'une série des expériences réussies dans le monde. Il s'agit de l'inventrice d'un **Système anti-fraude promotion e-wallet** déposé au Maroc et à l'international selon le traité PCT. Au titre de l'année 2021, six demandes d'assistances ont été reçues et examinées par le comité de sélection dont quatre demandes ont été acceptées et deux rejetées. Dans ce cadre, quatre experts bénévoles sont mobilisés pour l'accompagnement des inventeurs retenus.

Bilan de ce programme depuis sa transformation en 2018 :

- Inscription de 11 experts bénévole appartenant à des institutions membres du réseau TISC.
- Réception de 26 demandes d'assistance
- Sélection de 16 inventions remplissant les critères fixés
- Dépôt de dix demandes de brevets au niveau national
- Dépôt de trois demandes au niveau international selon le PCT
- Mobilisation de six experts bénévoles pour l'assistance des inventeurs retenus
- Trois demandes abandonnées

Le flux d'information concernant toutes les opérations de ce programme est digitalisé à travers la plateforme de l'OMPI https://www.wipo.int/iap/en/

5. PRÉDIAGNOSTIC PI

Dans le cadre de sa mission de promotion de la propriété industrielle et d'accompagnement des acteurs économiques pour l'adoption de la PI dans leur stratégie de développement, l'OMPIC propose des prestations à valeur ajoutée diversifiées pour les entreprises opérant sur le territoire national, dont notamment la prestation pré diagnostic propriété intellectuelle.

Dans une logique d'amélioration continue de ses prestations, l'OMPIC a lancé un projet de développement et d'amélioration des prestations à valeur ajoutée en faveur des utilisateurs de la PI au Maroc.

6. ORGANISATION ET PARTICIPATION AUX RÉUNIONS DE TRAVAIL, SÉMINAIRES, ET CONFÉRENCES

Au cours de l'année 2021 l'OMPIC a participé et/ou a organisé les activités suivantes :

• Travaux de l'appel à projets de valorisation des résultats de recherche et de transfert technologique

46 ______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _

APTT en partenariat avec le MIC, MESRSI, OMPIC, CNRST, UM6P et FOCP;

- La 2ème édition du concours «Innov tex Maroc» organisé par le cluster des textiles techniques marocains (C2TM) en partenariat avec le ministère de l'Industrie, l'OMPIC, l'ESITH ainsi que R&D Maroc, qui a pour objectif : identifier, gratifier et valoriser les meilleures inventions et innovations dans le domaine des Textiles à Usage Technique ;
- Activités opérationnelles de l'association «MOROCCAN MEDICAL & BIOMEDICAL INDUSTRY CLUSTER» dont l'objet principal est de stimuler les projets collaboratifs innovants dans le domaine de l'Industrie du Médical et du Biomédical au Royaume du Maroc :
- La Caravane « MAROC-INNOV » qui s'inscrit dans le programme d'amélioration du revenu et d'inclusion économique des jeunes, organisée par la fondation FRDISI en partenariat avec l'OMPIC, INDH, OCP Group, Maroc PME, CRI, OFPPT, UM6P, BMCE, COSUMAR, IRESEN, ONEE, dans les régions : Dakhla Oued Eddahab, Casa -Settat, Beni-Mellal-Khénifra, Marrakech-Safi et Tanger-Tétouan-Assilah
- Sessions d'assistance et d'information, sur les aspects liés au système de brevets, au profit des Startups, TPE et PME dans le cadre d'une convention avec le Technopark
- Job-shadowing pour les membres du consortium du projet INSITES sur les aspects pratiques de la Propriété Intellectuelle et ce les 17 & 18 Février 2021,
- Participation au congrès de clôture du projet Erasmus+ INSITES à l'université CADI AYAD à Marrakech
- Réunion avec les startups SENTECH et ACCENSIA pour la protection de leurs innovations
- Réunion de travail avec l'université internationale de Rabat, l'université Mohamed V de Rabat, l'université Mohamed VI des sciences de la santé, l'Université Chouaid Doukali, la fondation MaScIR, l'ESITH et le centre technique CTBA

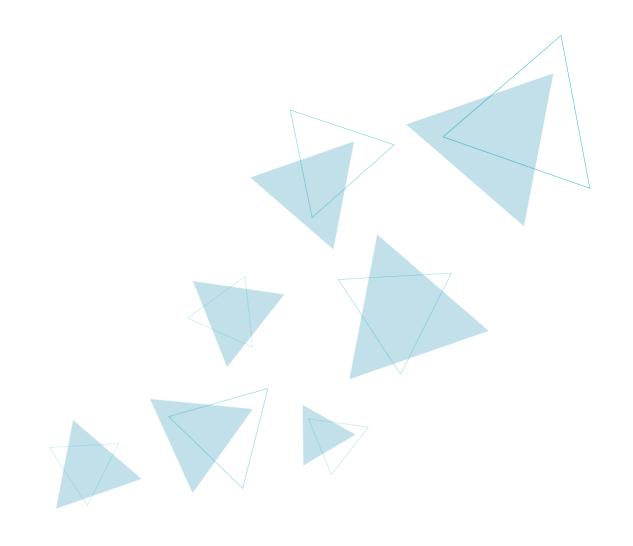
IX. ACTIVITES DU SYSTEME D'INFORMATION

Les principaux projets réalisés en 2021 dans le cadre du développement des systèmes d'information et la digitalisation des services de l'OMPIC ont porté sur :

- Amélioration continue de la plateforme éléctronique de création et d'accompagnement des entreprises par voie électronique par l'intégration de nouvelles fonctionnalités, dont notamment la signature électronique;
- Mise en ligne de la nouvelle plateforme de gestion et d'octroi des noms commerciaux relatifs à la création d'entreprises ;
- Mise en place d'un environnement de test du système IPAS 3.6 pour la gestion des DMI;
- Élaboration des spécifications fonctionnelles de la Refonte du module de gestion des Oppositions ;
- Amélioration du système d'information SIPIC notamment le module relatif au registre du commerce ;
- Support technique des applications et systèmes informatiques de l'OMPIC :
- Mise en place des procédures de réplication et synchronisation des données vers le site de secours, en ce qui concerne la plateforme des noms commerciaux, afin d'assurer la haute disponibilité et la reprise d'activité en cas de sinistre.
- Mise en place d'une nouvelle solution de sauvegarde sur le site de production de l'OMPIC.
- Renforcement de l'infrastructure Sécurité des deux sites de production et de secours par la mise en place d'un nouveau système de sécurité;
- Evolution et mise à niveau de la solution décisionnelle de l'OMPIC par l'élaboration de nouveaux tableaux de bord ;
- Participation dans plusieurs programmes d'échange de données avec les partenaires de l'OMPIC;
- Participation de l'OMPIC dans le projet d'interopérabilité géré par l'ADD.

OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _______47





CLASSEMENT DU MAROC AU NIVEAU INTERNATIONAL



Selon les indicateurs mondiaux de la propriété intellectuelle, publiés par l'OMPI le 8 Novembre 2021 et basés sur les chiffres 2020 de la propriété industrielle de 193 états membres, le Maroc occupe la 24ème place au niveau mondial en matière d'enregistrement de dessins et modèles industriels, la 46ème place en termes de marques, et la 68ème en termes de brevets d'invention.

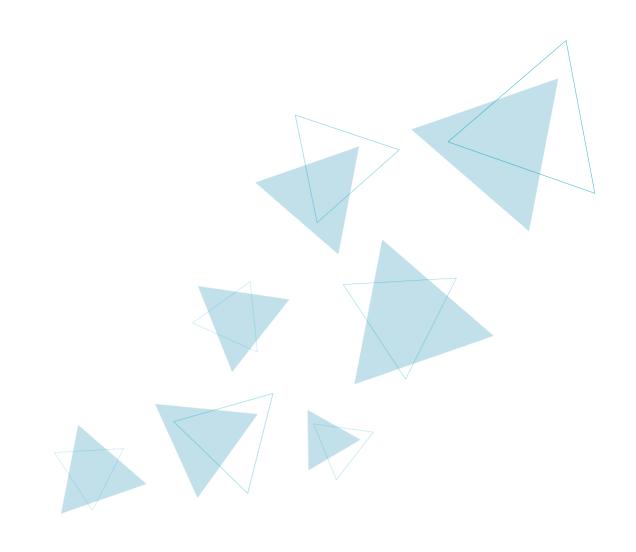
S'agissant de l'indice mondial de l'innovation 2021 (GII), publié le 20 Septembre, le Maroc occupe la 77^{ème} place sur la liste des 132 économies évaluées. Il se classe au 8^{ème} rang parmi les 34 pays de la catégorie des économies à revenu moyen-inférieur et à la 12^{ème} place dans les 19 pays de la région MENA.

Bien que sa position ait enregistrée un léger recul de 2 places par rapport à l'année dernière, le Maroc obtient de meilleurs résultats en termes d'outputs de l'innovation, passant de la place 69ème en 2020 à la 67ème en 2021 dans le classement de ce ratio, qui traduit la capacité à transformer les investissements dans l'innovation à des produits et/ou services innovants. La performance du Maroc dans cet indice est supérieure à la moyenne des pays relevant de la catégorie des économies à revenu moyen-inférieur.

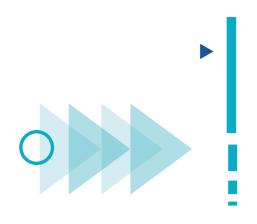
Le Maroc s'illustre dans la composante des actifs immatériels (classé 41 ème), où le royaume se classe à la 37 ème places dans l'indicateur relatif aux dépôts des marques par origine et PIB et figure dans le top 10 dans le classement des designs par origine et PIB. Le Maroc a en outre gagné cinq places (classé 56 ème) par rapport à l'indicateur concernant les demandes déposées selon le traité de coopération en matière de brevets (PCT) par origine et PIB.

Le score du Maroc dans cet indice reste toutefois pénalisé par certains indicateurs relatifs aux composantes liées au perfectionnement des affaires et du Marché, en particulier, l'indicateur lié à l'innovation collaborative (classé 114ème) et le financement de l'innovation à travers des crédits bancaires (classé 101ème).





CAPITAL HUMAIN ET RECETTES



CAPITAL

HUMAIN ET RECETTES

I. CAPITAL HUMAIN

En 2021, les indicateurs Ressources Humaines ont été caractérisés par :

- ♦ Un taux d'encadrement à 93.02% de l'effectif;
- ♦ Une parité femmes-hommes de 54,26%, avec 70 femmes et 59 hommes :
- ♦ Une légère diminution de l'âge moyen, qui est passé à 37.38 ans en 2021 contre 37, 95 ans en 2020.

Aussi, l'année 2021 a connu :

- ♦ La promotion de catégorie par Examen d'Aptitude Professionnelle (EAP) de :
 - 7 personnes de grade « cadre 2^{ème} catégorie » au grade « hors cadre ».
 - 2 personnes de grade « cadre 1 ère catégorie » au grade « cadre 2 ème catégorie ».
 - 1 personne de grade « Maîtrise » à « Haute Maîtrise ».

- ♦ L'avancement de rang de 70 personnes :
 - 25 hors cadre ;
 - 29 cadres de 2^{ème} catégorie ;
 - 11 cadres de 1 ère catégorie ;
 - 3 agents haute maitrise;
 - 2 agents de maitrise.
- ♦ Une répartition des effectifs comme suit :
 - 52 hors cadres;
 - 55 cadres de 2ème catégorie;
 - 14 cadres de 1ère catégorie ;
 - 7 agents de haute maitrise ;
 - 2 agents de maitrise.
- ♦ Le recrutement de 10 personnes
- ♦ Le redéploiement de 3 personnes de l'ex OCE

52 ______ OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



II. RECETTES 2021

Recettes OMPIC 2021(E	in Millions de Dirhams)
-----------------------	-------------------------

Rubriques	Recettes 2021	Part 2021	Recettes 2020	Part 2020	Variation 2021/2020
Marques	47,37	39%	44,48	42%	6%
Brevets d'Invention	29,01	24%	24,11	23%	20%
Noms commerciaux	20,72	17%	18,80	18%	10%
Prestations d'information en matière de propriété industrielle et commerciale	12,80	11%	9,76	9%	31%
Opérations postérieures	5,23	4%	3,89	4%	34%
Dessins et modèles industriels	1,45	1%	1,40	1%	4%
Autres Recettes	0,45	0%	0,89	1%	-50%
Droits de Timbres sur Noms Commerciaux	2,91	2%	2,50	2%	17%
TOTAL	119,94	100%	105,83	100%	13%

MARQUE

Les marques représentent la principale source de recettes avec une part de 39%, soit un montant de 47,37 Millions de Dirhams.

En 2021, les recettes marques ont enregistré une hausse de 6% par rapport à l'année 2020, une augmentation due essentiellement à une évolution de 13% des nouvelles demandes d'enregistrement de marques nationales et de 3% des demandes internationales sollicitant la protection au Maroc via le système de Madrid. Il est à noter que 85% des demandes de marques sont déposées par voie électronique.

Concernant les demandes de renouvellement de marques nationales, elles ont connu une légère baisse de 2% par rapport à 2020, et enregistrent un taux de dépôt électronique de 91%.

BREVETS D'INVENTION

Les activités liées aux brevets d'invention représentent également une part importante du total des recettes au titre de l'année 2021, soit une part de 24% avec 29 Millions de Dirhams, enregistrant ainsi une évolution de 20% par rapport à l'année 2020.

Cette tendance évolutive s'explique essentiellement par :

- ♦ La nette progression des recettes relatives aux annuités, qui représentent plus de 60% du total des recettes brevets d'invention, et qui s'élèvent à plus de 14,6 Millions de Dirhams, traduisant une hausse de 20% par rapport à l'année 2020.
- ♦ L'évolution positive de 9% des recettes provenant des demandes de brevet d'origine étrangère déposées via le système de validation, et qui représentent plus de 17% du total recettes de cette rubrique.

OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 _______53

NOMS COMMERCIAUX

Se positionnant en $3^{\rm ème}$ place en 2021 avec une part de 17%, les recettes relatives au nom commercial enregistrent une augmentation de 10% par rapport à 2020.

Cette évolution de recettes reflète une croissance de l'activité de dépôt de demandes de noms commerciaux qui a enregistré une hausse de 41%.

Il est à souligner que depuis la mise en ligne de la plateforme de dépôt des noms commerciaux, les demandes sont exclusivement déposées par voie électronique enregistrant un taux d'utilisation de 100%.

PRESTATIONS D'INFORMATION EN MATIÈRE DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Les recettes relatives aux prestations d'information en matière de propriété industrielle et commerciale ont connu une croissance significative soit 31% en 2021. Elles représentent 11% du total des recettes avec 12,80 Millions de Dirhams.

Les consultations, copies d'actes et certificats relatifs au registre central du commerce ont enregistré 6,18 MDH soit une évolution de 15%. Elles viennent en tête du classement avec une part de plus de 48%.

La vente des bases de données suit avec une part de plus de 44% du total recette de la rubrique, enregistrant ainsi une hausse de 60% par rapport à l'année 2020.

Toutefois, une baisse de 13% a été respectivement enregistrée pour les copies des inscriptions au Registre central du commerce et les Ratios financiers



54 _______OMPIC I RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 -







Route de Nouasseur, RS 114, Km 9.5 BP 8072 Casa - Oasis - Casablanca www.ompic.ma